

*RAPPORT DE LA BRANCHE DES ENTREPRISES
TECHNIQUES AU SERVICE DE LA CREATION ET DE
L'ÉVENEMENT*

SECTEUR AUDIOVISUEL ET CINÉMA

ÉDITION 2017

Pour la neuvième année consécutive, la Ficam, et le Synpase par ailleurs, présentent à leurs partenaires sociaux un Rapport de Branche. Huit ans après l'avènement de ce nouvel espace de dialogue social et la mise en œuvre de la Convention Collective des Entreprises Techniques au service de la Création et de l'Événement, l'activité des représentations professionnelles, tant employeur que salarié, a été particulièrement fructueuse.

Cette neuvième édition reprend les grands objectifs définis lors du premier opus :

- Améliorer la connaissance du secteur étudié sur le plan social
- Guider les partenaires sociaux dans la gestion de la branche
- Quantifier des données, trop souvent empiriques
- Analyser les données des salariés intermittents travaillant sur les deux secteurs de la branche (audiovisuel et spectacle vivant).

L'ensemble des données présentées est issu de chiffres fournis par le Groupe Audiens (institut de protection sociale) et par l'AFDAS (OPCA). Nous renouvelons nos remerciements à ces deux institutions du spectacle pour leurs contributions et leurs efforts réalisés. En complément et notamment sur les aspects économiques, la Ficam a fourni des données, issues de nos statistiques internes.

Pour mémoire, nous vous rappelons que la branche des entreprises techniques est composée au sens de la Convention collectives des Entreprises Techniques au service de la Création et de l'Événement par l'ensemble des entreprises réalisant :

- Des activités de fabrication de programmes audio-vidéo informatiques et/ou de reproduction à partir de tout support sur tout support vidéo et/ou informatique ;
- Des activités de tirage et développement de films photochimiques tout format ;
- Des activités de transfert de support photochimique sur autre support (vidéo et numérique) ;
- Des activités de restauration et de stockage de films argentiques ;
- Des activités d'étalonnage et de télécinéma ;
- Des opérations de conformation ;
- Des activités de sous titrage ;
- L'exploitation d'auditoria audiovisuels et cinématographiques ;
- Des activités de doublage, de post synchronisation et de localisation ;
- L'exploitation pour le compte de tiers de régie de diffusion ;
- Des activités de location de matériels techniques à destination exclusives des professionnels audiovisuels, cinématographiques et du spectacle vivant ;
- Des activités directement liées à la mise en œuvre des techniques du spectacle et de l'événement directement liées à la scène.

Par « *techniques du spectacle* » il convient d'entendre les techniques liées au son, à la lumière, à la vidéo et d'une manière générale à l'image projetée (hors production), aux machineries et structures nécessaires à la mise en scène d'un spectacle et/ou d'un événement, aux décors, costumes, maquillages et accessoires, à la mise en service des instruments de musique sur scène (backline), à l'accrochage et au levage des installations (rigging), à l'enregistrement de spectacles et/ou d'événements, à la régie, aux effets spéciaux et à la pyrotechnie, à la fourniture d'énergie par groupes électrogènes ou autres ainsi qu'à toutes les techniques nouvelles qui pourraient voir le jour.

Par « *événement* » il est entendu toute manifestation spectaculaire éphémère faisant appel aux métiers et techniques spécifiques du spectacle tels que définis ci-dessus, en présence d'un public.

Nous espérons que l'ensemble de ces développements contribueront à une meilleure connaissance de la branche des entreprises techniques. Ce faisant, nous vous souhaitons une bonne lecture de cet ouvrage.

Livre I : Entreprises Techniques au service de la Création et de l'Evènement
Secteur de l'audiovisuel et du cinéma

Ce livre est composé de six parties :

- Une première traitant de l'économie des industries techniques ;
- Une seconde sur la physionomie des entreprises du secteur ;
- Une troisième traitant des salariés permanents ;
- Une quatrième relative aux salariés intermittents ;
- Une cinquième réalisant une synthèse entre ces deux populations ;
- Et une sixième et dernière sur le panorama de la formation professionnelle.

L'ensemble des données fournies concerne l'exercice 2015.

Ainsi, après un long travail d'identification des entreprises du champ de la prestation technique du secteur audiovisuel, le nombre total d'entreprise estimé est de 688.

D'un point de vue méthodologique, la liste servant de base du travail pour l'identification du nouveau périmètre était constitué de toutes les entreprises répondant au moins à un des critères suivants :

- l'adhésion au régime conventionnel et/ou contractuel des entreprises techniques au service de la création et de l'événement
- l'application de la Convention Collective des entreprises techniques au service de la création et de l'événement (IDCC 2717)
- l'adhésion à la Ficam
- le fait de relever d'un des codes NAF suivants :

5912Z (Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision)

5920Z (Enregistrement sonore et édition musicale)

1820Z (Reproduction d'enregistrements)

5911C (Production de films pour le cinéma)

- auxquelles ont été ajoutées les éventuelles entreprises ne répondant pas à ces critères mais qui étaient déjà dans l'ancien périmètre délimité en 2009.

Ainsi, les données ont été collectées auprès du même panel des entreprises affiliées à l'institut Audiens en retraite et/ou en prévoyance via les Déclarations Nominatives Annuelles des salaires et les Déclarations Automatisées des Données Sociales Unifiées.

Ces dernières nous ont permis d'obtenir des informations sur les salariés en termes d'emplois occupés, de rémunérations annuelles et d'âges moyens.

Il est à noter qu'une partie du panel de l'ancien périmètre a disparu, du fait de la mortalité des entreprises ou du regroupement de certaines. De ce fait, il faut relativiser l'importance de certaines évolutions annuelles avant 2015.

Le rapport 2017 contient, en complément des données générales, les chiffres et une analyse de la situation de l'emploi pour les seuls adhérents de la Ficam. Cette comparaison permet de situer le poids des entreprises adhérentes sur le secteur et d'analyser leurs situations par rapport au reste du champ professionnel.

Enfin et pour permettre de répondre à certaines demandes, nous avons étoffé les aspects de quantification de l'économie du secteur.

Pour mémoire, nous vous rappelons que le secteur des entreprises techniques audiovisuelles et cinéma est composé au sens de la Convention collectives des Entreprises Techniques au service de la Création et de l'Événement par l'ensemble des entreprises réalisant :

- Des activités de fabrication de programmes audio-vidéo informatiques et/ou de reproduction à partir de tout support sur tout support vidéo et/ou informatique ;
- Des activités de tirage et développement de films photochimiques tout format ;
- Des activités de transfert de support photochimique sur autre support (vidéo et numérique) ;
- Des activités de restauration et de stockage de films argentiques ;
- Des activités d'étalonnage et de télécinéma ;
- Des opérations de conformation ;
- Des activités de sous tirage ;
- L'exploitation d'auditoria audiovisuels et cinématographiques ;
- Des activités de doublage, de post synchronisation et de localisation ;
- L'exploitation pour le compte de tiers de régie de diffusion ;
- Des activités de location de matériels techniques à destination exclusives des professionnels audiovisuels et cinématographiques.

La table des matières figure à la fin du présent document

Index des Tableaux et Schémas :

Tableau 1 : Chiffre d'affaires des prestataires techniques

Tableau 2 : Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires

Tableau 3 : Chiffre d'affaires total selon les activités

Schéma 1 : Répartition du chiffre d'affaires par activité

Tableau 4 : Chiffre d'affaires total selon les marchés

Schéma 2 : Chiffre d'affaires selon les marchés

Schéma 3 : Evolution de l'exportation par rapport au chiffre d'affaires

Schéma 4 : Exportation selon les marchés

Tableau 7 : Répartition des exports par activités

Tableau 8 : Exportations selon le chiffres d'affaires individuel des entreprises

Tableau 9 : Evolution des investissements et du chiffre d'affaires entre 2006 à 2015

Tableau 10 : Répartition des investissements 2008-2015 par taille d'entreprise (selon le CA)

Schéma 5 : Répartition en pourcentage des investissements en 2015

Tableau 11 : Répartition entre location/leasing et acquisitions (en €)

Tableau 12 : Nombre d'entreprises en fonction de la structure juridique

Schéma 6 : Nombre d'entreprises en fonction de la structure juridique

Tableau 13 : Nombre d'entreprises en fonction de la structure juridique (périmètre adhérents Ficam)

Tableau 14 : Nombre d'entreprises par seuil d'effectif permanent

Schéma 7 : Nombre d'entreprises par seuil d'effectif permanent

Tableau 15 : Effectifs permanents par catégories et par genre

Schéma 8 : Les effectifs permanents par genre
Schéma 9 : Effectifs permanents par statut et année d'activité
Schéma 10 : Effectifs permanents par genre (périmètre des seuls adhérents Ficam)
Tableau 16 : Effectifs permanents par sexe, tranche d'âge et année d'activité
Schéma 11 : Effectifs permanents par sexe et tranche d'âge
Schéma 12 : Pyramide des âges des populations permanentes
Schéma 13 : Pyramide des âges des populations permanentes (adhérents de la Ficam)
Tableau 17 : Mobilité des salariés permanents
Tableau 18 : Masse salariale en K€ des effectifs permanents
Schéma 14 : Masse salariale en K€ des effectifs permanents
Tableau 19 : Effectifs intermittents par statut et année d'activité
Schéma 15 : Effectifs intermittents par statut et année d'activité
Tableau 20 : Effectifs intermittents par statut et année d'activité, pour les seuls adhérents Ficam
Schéma 16 : Les effectifs intermittents par genre
Schéma 17 : Les effectifs intermittents par genre, seuls adhérents Ficam
Tableau 21 : Effectifs par sexe et par âge des salariés intermittents
Schéma 18 : Effectifs par sexe et par âge des salariés intermittents
Schéma 19 : Pyramide des âges 2015 des intermittents
Schéma 20 : Répartition en fonction des âges et des sexes des salariés permanents (adhérents Ficam)
Tableau 23 : Mobilité des salariés intermittents
Tableau 24 : Masse salariale associée aux effectifs intermittents
Schéma 21 : Masse salariale en K€ des effectifs intermittents
Tableau 26 : Effectif brut permanent et intermittent du secteur
Tableau 27 : Masses salariales brutes du secteur
Tableau 28 : Effectifs formés en 2015 par type de dispositif
Tableau 29 : Répartition des effectifs formés par taille d'entreprise
Tableau 30 : Nombre d'heures totales et durée moyenne de formation par dispositif
Schéma 24 : Répartition des bénéficiaires par taille d'entreprises 2015
Tableau 31 : Bénéficiaire de formation par tranche d'âge en 2015
Tableau 32 : Répartition par sexe des bénéficiaires de formation en 2015
Tableau 33 : Répartition par catégorie professionnelle des bénéficiaires de formation en 2015

I°) L'économie des industries techniques :

Bilan économique et financier 2015

Echantillons des entreprises retenues et méthodologie des analyses

La Ficom (Fédération des Industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia) regroupe environ 150 entreprises dont l'activité couvre l'ensemble des métiers et du savoir-faire technique de l'image et du son du spectacle enregistré. Elle représente, promeut et défend les intérêts nationaux et internationaux de la filière des industries techniques de la création. En chiffre d'affaires, ses adhérents représentent plus de 70% de la filière des industries techniques.

Chaque année, les dirigeants des entreprises adhérentes à la Ficom fournissent des données économiques et sociales concernant leurs structures. Ces informations, complétées de données publiées, sont analysées et présentées par la Ficom de manière à dégager les grandes tendances qui caractérisent le secteur.

Pour constituer l'échantillon retenu ici pour l'étude du secteur, une sélection a été opérée parmi les adhérents de la Ficom au 1^{er} juillet 2016. Parmi les sociétés adhérentes, un panel de 106 sociétés a été retenu pour l'étude de données. Notons que ce panel est passé de 109 à 106 sociétés entre 2012 et 2013, compte tenu des regroupements de filiales constatées dans certaines entreprises du secteur. Il convient de préciser que chaque société est considérée indépendamment de son appartenance à un groupe (sauf mention expresse).

L'Observatoire Métiers et Marchés de la Ficom, qui réunit des représentants professionnels de chaque métier (fabricants, tournage, post-production image, post-production son, etc.) et de chaque marché (cinéma, fiction TV, flux TV, publicité, animation et effets visuels) s'est attaché, avec le concours du service études de la Ficom, à réaliser les analyses reportées dans ce document.

A- Chiffre d'affaires et évolution

a) Chiffre d'affaires des industries techniques

> Chiffre d'affaires des prestataires techniques (M€)

	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
Prestataires techniques*	1 272	1 193	1 212	1302	1311	1290	1180	1120	1069	1101
Evolution	1%	-6%	2%	7%	1%	-2%	-9%	-5%	-5%	3%
Entreprises répondantes*	804	805	798	729	746	695	652	657,1	671	648
Evolution	4%	0%	-1%	-9%	2%	-7%	-6%	1%	2%	-3%
CA Moy. Entrep. Rép.*	7,4	7	7,3	6,7	6,8	6,3	5,9	6,1	6,3	6,1

* étude Commédia/Ficam « L'économie du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia »

* entreprises adhérentes ayant fourni l'ensemble des informations économiques et sociales à la Ficam / Source : Ficam

Pour évaluer le chiffre d'affaires global des industries techniques, seules les entreprises réalisant plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans le domaine de la prestation technique sont ici retenues.

Le chiffre d'affaires de la filière des industries techniques est évalué à 1,1 Md€ en 2015, en hausse de 3% par rapport à 2014.

Le chiffre d'affaires des entreprises répondantes (106 adhérents Ficam ayant fourni l'ensemble des informations économiques et sociales) est, quant à lui, en baisse sur la période (-3%), atteignant son niveau le plus bas sur ces 10 dernières années.

Certaines disparités peuvent apparaître entre les évolutions des chiffres d'affaires « Prestataires techniques », issus de l'étude Ficam/Commédia et les chiffres d'affaires des « entreprises Ficam répondantes ». Ce différentiel s'explique par l'application d'un système de panel différent. Les chiffres Commédia-Ficam sont issus d'un panel de 20% des entreprises du secteur représentant 80% du CA global alors que les chiffres des « entreprises Ficam répondantes », correspondent aux 106 entreprises adhérentes à la Ficam ayant fourni l'ensemble des informations économiques et sociales sur chaque année de l'étude.

L'analyse proposée ci-dessous correspond aux chiffres du panel des 106 entreprises.

Les fortes baisses de chiffre d'affaires constatées entre 2010 et 2012 (environ 95 M€ de pertes) correspondent à la mutation technologique opérée au sein des entreprises de la filière lors du passage du photochimique vers le numérique. Après une période de relative stagnation voire de légère hausse du chiffre d'affaires des industries techniques sur la période 2013-2014, le constat d'une nouvelle baisse de ce chiffre d'affaires en 2015 (-3%) est révélateur d'un marché qui poursuit ses restructurations : Monal Group devient Hiventy suite à son rachat par le Groupe HIG ; rachat de Mikros Image par Technicolor ; reprise d'Eclair Group par Ymagis... Dans le même temps, des segments d'activité subissent de fortes mutations (les laboratoires vidéo). Les pertes liées à la chute du photochimique au début des années 2010 ne sont aujourd'hui pas compensées.

En 2015, les entreprises réalisant plus de 10 M € de chiffre d'affaires captent 62,9% du chiffre d'affaires total des industries techniques contre 65,1% en 2014, 66,5% en 2013 et 63,6% en 2012. Ce résultat, qui reste supérieur à 60%, s'explique par les restructurations et les regroupements de filiales au sein des groupes.

Mais dans le même temps, notons qu'entre 2006 et 2015, le chiffre d'affaires moyen des entreprises répondantes de la Ficam est passé de 7,4 M € à 6,1 M € témoignant également d'une « atomisation » du secteur. Nous nous retrouvons ainsi face à une bipolarisation de la filière.

> Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires

	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
Inférieur à 1 M	29	24	23	22	27	27	33	31
Entre 1 et 5M	48	53	51	52	50	51	40	44
Entre 5 et 10 M	15	14	15	19	18	13	19	17
Entre 10 et 20 M	9	10	10	8	7	8	7	7
Supérieur à 20 M	8	8	10	8	7	7	7	7
Total	109	109	109	109	109	106	106	106

Champ : entreprises ayant fourni l'ensemble des informations entre 2008 et 2015/ Source : Ficam

Plus de 86% des entreprises relevant des industries techniques réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 10 M€ en 2015. Cette catégorie est majoritairement composée de sociétés dont le chiffre d'affaires est compris entre 1 M€ et 5 M€. De nombreux post-producteurs image et son figurent dans cette catégorie. Nous constatons une hausse de 10% des sociétés comprises entre 1 et 5 M€. Mécaniquement, la tranche inférieure à 1 M€ baisse de 6% et celle comprise entre 5 et 10 M€ baisse de 11%.

b) Chiffre d'affaires selon les activités

> Chiffre d'affaires total selon les activités (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
fabricant matériel et pellicule	32	33,2	31	24	13,2	4,4	2,9	0,6
tournage loueurs	63	59,5	92	83	79,7	71	94	116,3
tournage studios/décors	120	74	82,5	96,3	94,2	101	86,3	91,7
tournage vidéo mobile/régie fixe ou flight	91	109,8	89	106	94,5	104	112,3	101,9
Tournage	306	276,5	294,5	309,3	281,6	280,4	295,5	310,5
laboratoire (photochimique, numérique, vidéo)	120,3	103,5	92,3	50,6	52,6	43,7	35,1	29
post-production image (y compris VFX et Animation)	131,2	125,3	131,7	119	110,1	118,4	121,7	124,9
post-production son	43,7	43	37,7	35,2	34,4	31,2	32,6	32,3
doublage et sous-titrage	81	79,5	83,7	95,4	95	98,7	96,2	83,8
Post-production	376,2	351,3	345,4	300,2	292,1	292	285,6	270
prestation technique diffusion audiovisuelle	12,7	6,9	12	14,2	14	22,7	23,6	20,9
duplication (tirage de copies, KDM)	54,5	49,7	55	32,5	23,3	16,2	17,8	5
DVD (authoring, pressage, blue ray)	6,5	6,2	6,9	8,8	7,1	5,4	4,3	3,4
Diffusion	73,7	62,8	73,9	55,5	44,4	44,3	45,7	29,3
archivage, stockage, restauration	12,4	12,2	12	11,2	18	19,4	25,3	14
autres (génériques, trucages, logistiques...)	29,7	26,2	19,8	18,8	16	21	18,9	24,2
Total	798	729	745,6	695	652,1	657,1	671	648

Champ : entreprises ayant fourni l'ensemble des informations entre 2008 et 2014/ Source : Ficam

Afin d'évaluer la contribution des sous-secteurs des industries techniques dans les recettes totales de la filière, le chiffre d'affaires de chaque entreprise est réparti entre les différentes activités qu'elle exerce. Il ne s'agit donc pas d'une simple affectation d'une entreprise à son corps de métier dominant (par exemple, un laboratoire peut exercer une activité de laboratoire mais également une activité de post-production).

Les métiers du tournage voient leur chiffre d'affaires augmenter de 5% entre 2014 et 2015 pour atteindre son plus haut niveau depuis 8 ans. Nous pouvons noter aussi bien la progression des loueurs de matériel (+24%) que celle des tournages en studio (+6%). Cette tendance peut être corrélée au niveau record de la production de longs métrages d'initiative française en 2015. En effet, d'après les chiffres du Baromètre de la FICAM, le nombre de semaines de tournage augmente de 29%, les montants investis progressant quant à eux de 56% entre 2014 et 2015.

Le tournage en vidéo mobile fait face à une année de transition avant l'Euro en France et les Jeux Olympiques au Brésil, avec une baisse de 9%.

Notons que le chiffre d'affaires des fabricants de matériel et de pellicule est aujourd'hui quasiment insignifiant.

Les métiers du tournage contribuent à hauteur de 47,9% du chiffre d'affaires total des prestataires en 2015 (44% en 2014 et 42,6% en 2013).

La **post-production** image génère 19,2% du chiffre d'affaires total en 2015 contre 18% en 2014-2013 et 16,8% en 2011-2012. Après une diminution des recettes de 16% entre 2010 et 2012 (perte des sociétés du groupe Quinta, Duran-Duboi, dématérialisation...), celles-ci retrouvent une progression de 13% entre 2012 et 2015. Ce maintien de la post-production image s'explique par le fait que l'animation et les VFX sont compris dans cette catégorie.

Les laboratoires, après avoir connu une baisse de revenus de 45% entre 2010 et 2011 (liquidation de Scanlab, filiale du Groupe Quinta mais, d'une manière plus générale, déclin constaté de la pellicule), se stabilisent favorablement en 2012. Le déclin reprend en 2013 avec une perte de 34% de chiffre d'affaires entre 2013 et 2015. Celle-ci est notamment liée à la perte de chiffre d'affaires du laboratoire vidéo (-19 M€ entre 2012 et 2015) et plus globalement aux restructurations au sein des grands laboratoires (Eclair, Monal...).

Les laboratoires contribuent à hauteur de 4,4% au chiffre d'affaires total des prestataires techniques, contre 14% en 2009.

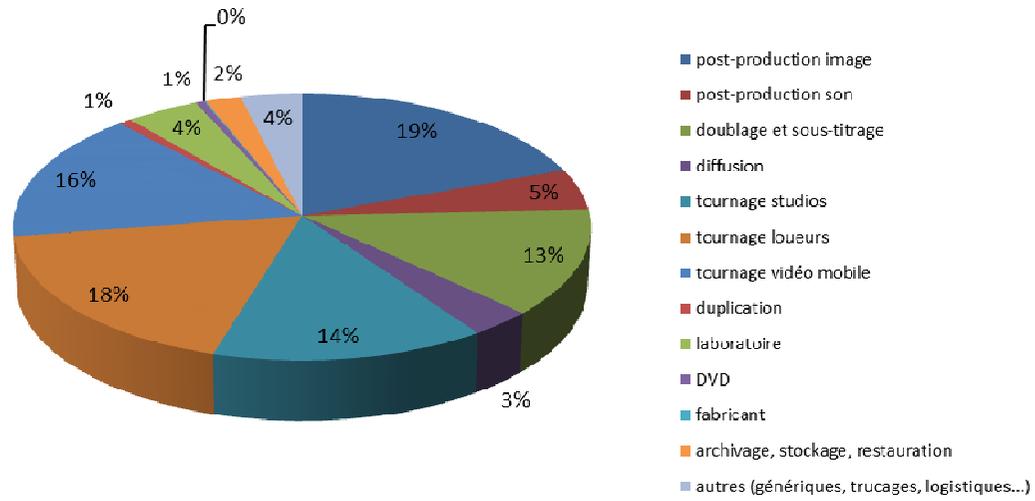
Enfin, notons le retrait de l'activité des sociétés de doublage et sous-titrage, qui retrouve un niveau proche de celui de 2010, devant faire face, notamment pour le doublage, à une forte délocalisation.

L'archivage, le stockage et la restauration pèsent relativement peu dans le chiffre d'affaires global de la prestation technique et son poids, en 2015, est en baisse (2,1% en 2015 contre 3,7% en 2014, 2,9% en 2013, 2,7% en 2012 et 1,6% en 2011). Cette tendance est à mettre en partie sur le compte de la reprise d'Eclair par Ymagis en 2015, avec notamment une restructuration des activités autour d'Eclair Préservation. Très peu d'entreprises en font leur activité principale, mais dans le contexte de la numérisation encouragée par les aides du CNC, un nombre plus important d'entreprises s'y retrouve.

A ce titre, l'aide du CNC à la restauration a été sanctuarisée pour 2016.

Il peut ainsi s'agir d'un relais de croissance potentiel et pérenne, notamment pour les sociétés ayant par le passé basé leur *business model* sur le photochimique. Ces métiers sont essentiels dans la chaîne de la création, tout en étant complémentaires à d'autres activités. L'émergence de nouveaux modes de consommation de l'image, comme la V&D (voir l'exemple de la Cinetek), engendre d'ores et déjà des besoins plus importants dans le traitement technique des œuvres, comme dans leur stockage et leur conservation.

L'évolution des technologies et des réseaux câblés impacte sur les catalogues de programmes préexistants ou passés. C'est ici que l'activité de restauration prend encore plus d'importance et que la valeur ajoutée apportée par les sociétés prend toute son importance.



c) Chiffre d'affaires selon les marchés

> Chiffre d'affaires total selon les marchés (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
télévision stock TV	142,8	153,7	160,2	143	148,6	162,6	178,8	157,6
télévision flux TV	215,8	203,3	183	222	198,8	181,8	190,4	196
cinéma	289	238	266,5	193	175,4	166,1	153,7	155,9
publicité	88,3	73	90,5	96	78,5	84,5	90,5	85,3
animation	20,9	27	24,5	13	20,2	30,5	27,4	23,1
multimédia	14	20	15	15,5	13,7	14,6	13,5	9,9
autres (vidéo, spectacle vivant, formation...)	27,2	14	5,9	12,5	16,6	17	16,7	20,2
Total	798	729	745,6	695	651,8	657,1	671	648

Champ : entreprises ayant fourni l'ensemble des informations économiques et sociales entre 2008 et 2015

Source : Ficam

Les marchés cinéma et télévision (stock+flux), en première et seconde position, captent à eux seuls 78,6% du chiffre d'affaires global des industries techniques. Rappelons que ces marchés captent 81% du chiffre d'affaires global en 2008.

En 2015, le marché de la télévision (stock+flux) génère 54,5% des ressources, tout comme en 2014. Le chiffre d'affaires est en baisse de 4% entre 2014 et 2015.

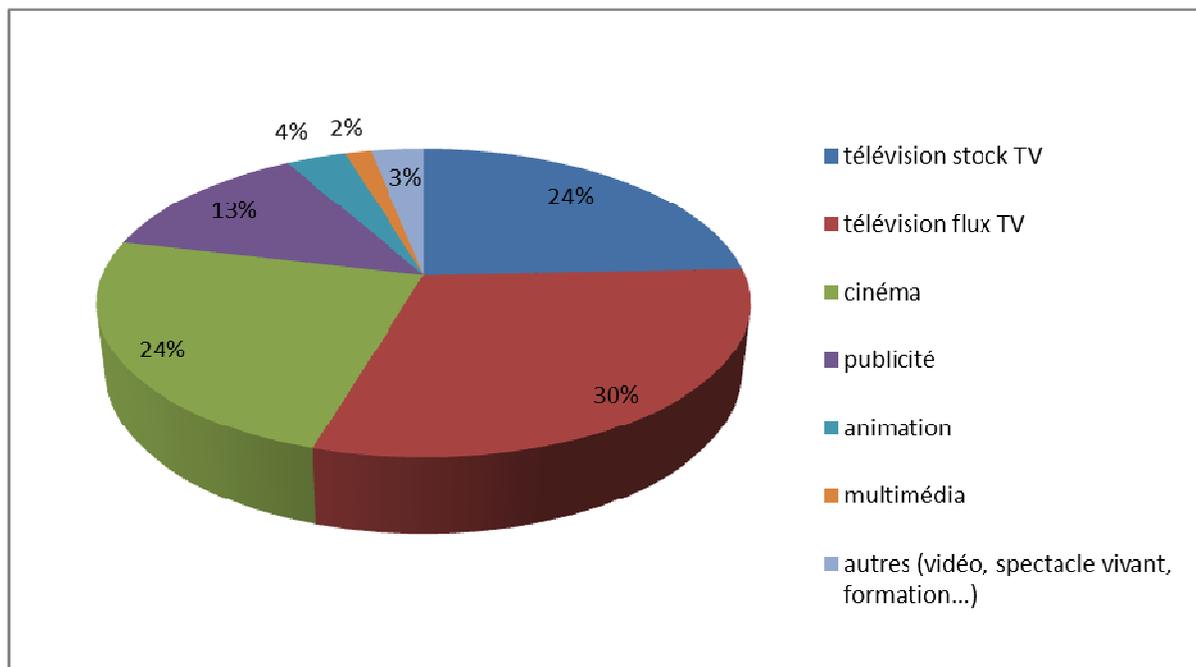
Depuis 2005, la télévision constitue la première source de revenus.

Les ressources en provenance de la filière cinéma se maintiennent positivement après 4 années de baisse successive entre 2011 et 2014, engendrant une perte de chiffre d'affaires de plus de 110 M€ sur cette période. Cette stabilisation est à mettre au crédit de la forte progression des montants investis dans la production cinéma entre 2014 et 2015 (+56%).

Le troisième marché des Industries Techniques est celui de la **publicité** (13,1% en 2015, comme en 2014). Le chiffre d'affaires de ce segment est en retrait entre 2014 et 2015 (-6%). Cette tendance est en partie due à un chiffre d'affaires post-production en baisse sur ce marché (-5% entre 2014 et 2015).

Enfin, l'**animation** voit son chiffre d'affaires continuer à s'éroder depuis 2013 (-24% entre 2013 et 2015).

Au total, les deux principaux marchés de la filière (télévision, cinéma) réunis ont perdu 100 M€ de chiffre d'affaires entre 2010 et 2015.



Focus sur les chiffres Stock / Flux

En 2015, sur un chiffre d'affaires TV total de 353,6 M € (106 entreprises répondantes), le flux (directs, émissions de variétés, sport) pèse, toutes activités confondues, 196 M € soit 55,4% du chiffre d'affaires de la TV (contre 51,5% en 2014, 52,7% en 2013 et 57,2% en 2012). Le stock (fictions, documentaires) est évalué à 157,6 M €, soit 44,5% du chiffre d'affaires de la TV (contre 48,4% en 2014, 47,2% en 2013 et 42,7% en 2012).

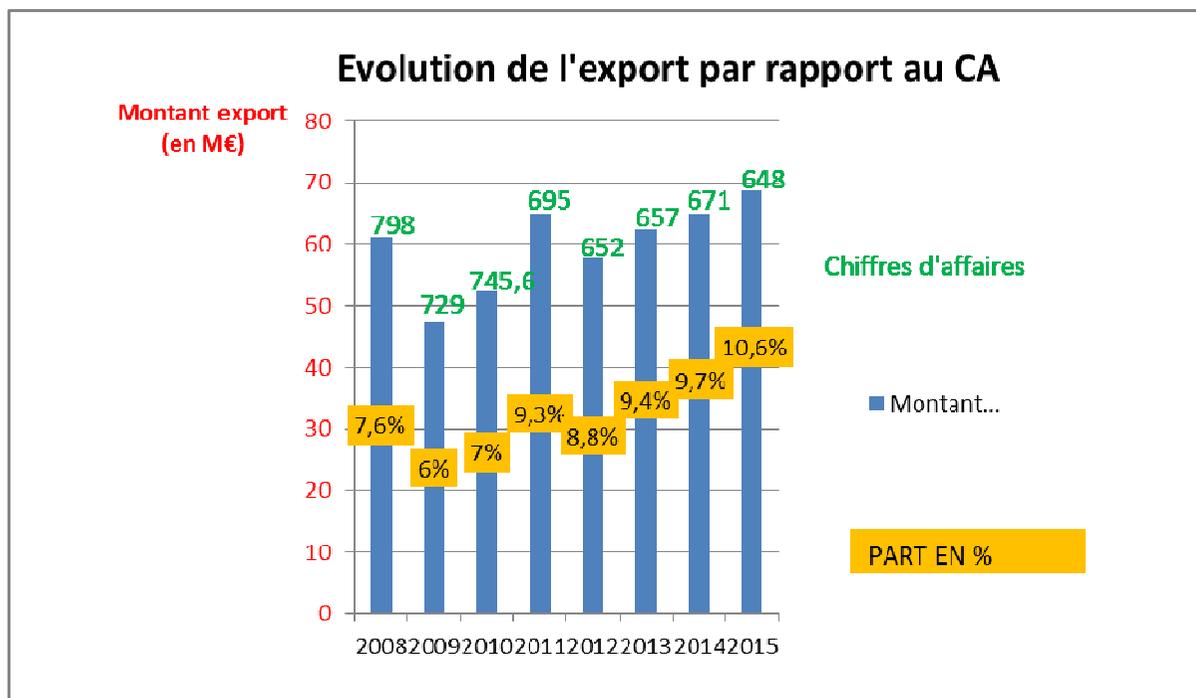
B- Les exportations des industries techniques

a) Les exportations au regard du chiffre d'affaires

L'exportation est l'action de vendre à l'étranger une partie de la production de biens ou de services d'un ensemble économique.

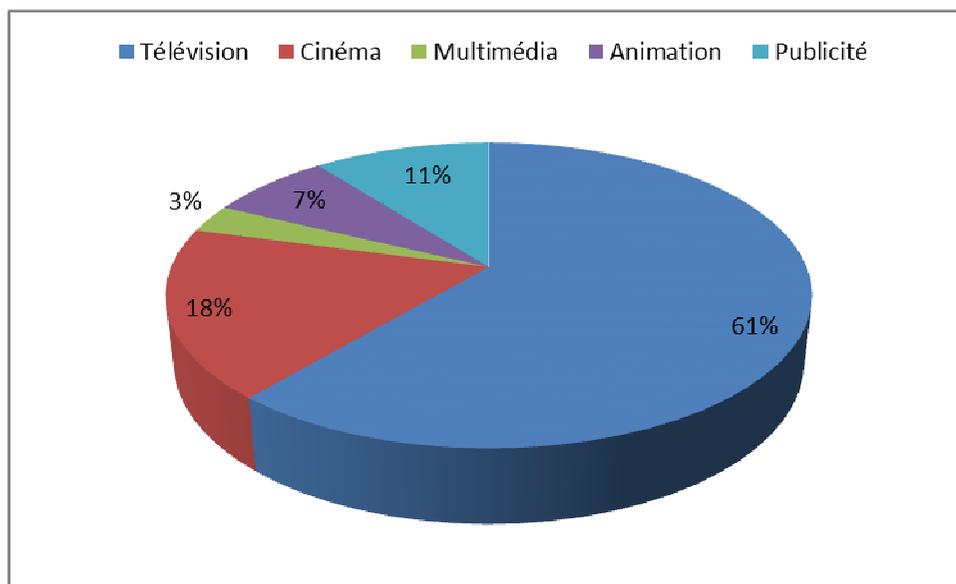
Pour les industries techniques, elle procède d'un double phénomène : elle comprend non seulement les prestations réalisées sur les marchés internationaux mais également les prestations sur le territoire français pour des œuvres étrangères, dont la facturation est effectuée dans un autre pays.

La part de l'exportation du chiffre d'affaires total des entreprises du panel est évaluée à 10,6%. Elle est en hausse en 2015, pour la quatrième année consécutive, atteignant son niveau le plus élevé en 8 ans.



En 2015, les industries techniques exportent à hauteur de 68,6 M€, soit 10,6% du chiffre d'affaires total (648 M€), soit une hausse de 6% par rapport à 2014.

b) exportations selon les marchés



La télévision voit sa part dans le chiffre d'affaires des exportations progresser depuis 4 ans (de 51% en 2012 à 61% en 2015), contrairement au cinéma qui voit sa part passer de 30% en 2012 à 18% en 2015.

Plusieurs facteurs expliquent la bonne place de la télévision, qui représente ensemble 42 M € d'exportations (61% de l'ensemble)

- des constructeurs à fort potentiel international,
- le savoir-faire des entreprises spécialisées reconnues mondialement.

c) exportations selon les activités

> Répartition des exports par activités (M €)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
post-production images	12,1	5,5	5	8,2	6	7,6	9,6	10,1
post-production son	2,3	2,1	2	2,5	2	2,4	2,6	2
doublage et sous-titrage	14	12	17,5	27,5	24,5	30,2	29,2	24,7
diffusion	1	1	0,5	1,5	0,5	0,3	0,3	0,4
tournage studios	5,7	2,6	1	2,5	2,5	1,1	0,2	0,2
tournage loueurs	4,7	2	5	4,1	4,7	5,9	7,1	11,8
tournage vidéo mobile	5	3,5	2,5	3	4	4,4	7,1	12,4
duplication	0,3	1,2	2	0,8	3	2,5	2,7	1,8
laboratoire	8	6,7	6,5	4,8	3,7	4,9	4	3,2
DVD	0,2	0,2	0,7	1	0,6	0,7	0,5	0,5
fabricant	4	9	7,5	5,6	4,5	1,3	1,2	0,5
archivage, stockage, restauration	0,5	0,1	0,1	1	0,6	0,7	0,5	0,5
autres (génériques, trucages, logistiques...)	3,4	1,4	2	2,5	1,2	0,4	0,1	0,5
Total exportations	61,2	47,3	52,3	65	57,8	62,4	65,1	68,6

Trois activités captent plus de la moitié des revenus générés par l'export : les doubleurs/sous-titreur (36%), les loueurs de matériel de tournage (35,2%) et les post-producteurs (22,3%).

Le CA export des activités de doublage/sous-titrage est en baisse pour la deuxième année consécutive, retrouvant un niveau proche de celui de 2012 mais nous constatons qu'il a plus que doublé depuis 2009. Cette évolution est à mettre au crédit de l'arrivée de nouveaux diffuseurs (Netflix), de la demande croissante des distributeurs étrangers (notamment les studios US) pour ce type de prestation ainsi que du développement de nouvelles activités telles que l'audiodescription, notamment dans le secteur de la TV.

Le tournage voit sa part d'export augmenter régulièrement depuis 2009. Cette part Export pour les tournages est sans doute liée à la sous-traitance. Entre 2014 et 2015, le total du chiffre d'affaires des exportations augmente de 5%.

d) Exportations selon le CA individuel des entreprises

> Exportations selon le chiffre d'affaires individuel des entreprises

	Exportations (M€)							
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Inférieur à 1 M €	0,7	0,4	0,5	2,2	1,7	1,2	1,3	1,2
Entre 1 M € et 5 M €	14,6	15	24,9	27,5	15,2	14,7	125	10,6
Entre 5 M € et 10 M €	7,1	9,2	5,9	14	19,8	20,5	14	12,1
Entre 10 M € et 20 M €	13,7	6	5,3	7,6	5,4	7,7	16,3	14,5
Supérieur à 20 M €	25,1	16,7	15,7	13,7	15,7	18,3	21	30,2
Total	61,2	47,3	52,3	65	57,8	62,4	65,1	68,6

	Exportations/CA (%)							
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Inférieur à 1 M €	5,3	4,5	4,4	21,1	11,7	9,9	8,7	7,4
Entre 1 M € et 5 M €	11,6	10,2	18,3	21,6	13,8	12,8	13,9	9,7
Entre 5 M € et 10 M €	6,7	9,1	5,5	10,3	8	22	10,8	10,5
Entre 10 M € et 20 M €	9,7	4,1	3,9	7	6,1	7,5	16,4	15,6
Supérieur à 20 M €	6	5	4,3	4,3	4,4	5,4	6,2	9,5
Total	7,6	6	7	9,3	8,8	9,4	9,7	10,6

En volume, pour la deuxième année consécutive, la plus grande partie des exportations des prestataires techniques est réalisée par les entreprises enregistrant plus de 20 M€ de chiffre d'affaires. Ce volume représente 44% de l'ensemble en 2015 contre 32,2% en 2014 et 29,3% en 2013.

Les sociétés de plus de 10 M € de chiffre d'affaires (2 tranches de chiffre d'affaires) cumulent 44,7 M€ d'exportations en 2015, réalisant leurs meilleurs résultats de ces 8 dernières années. En 2015, elles représentent 65,1% des volumes de chiffre d'affaires exportés.

Si l'on examine le montant des exportations rapporté au chiffre d'affaires par tranche, on constate que la tranche entre 10 et 20 M€ maintient son haut niveau, avec une part d'exportation qui a quasiment doublé depuis 2013.

C- Les investissements des industries techniques

a) Évolution des investissements de 2006 à 2015

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Investissements (M€)*	63,3	92,5	60	53,3	53,6	50,6	59,7	50,1	35,4	34
Chiffre d'affaires	803,5	804,6	798	729	745,6	695	652	657,1	671	648
Investissements / chiffre d'affaires	7,88%	11,50%	7,52%	7,31%	7,19%	7,28%	9,16%	7,62%	5,28%	5,25%

*Investissements relatifs à l'achat de nouveaux équipements (formation du personnel et valorisation financière des nouveaux outils non prises en compte).
 Champ : entreprises ayant fourni l'ensemble des informations économiques et sociales à la Ficam / Source : Ficam

Les investissements des prestataires techniques sont stables entre 2014 et 2015, mais ils atteignent malgré tout leur niveau le plus bas de ces 10 dernières années. 2007 constitue une année exceptionnelle de fort investissement.

A titre de comparaison, les industries manufacturières voient leurs investissements augmenter de 2% en 2015 (chiffres INSEE).

Chaque entreprise investit en moyenne 321 114 € en 2015 contre 334 686 € en 2014, 473 085 € en 2013 et 548 623 € en 2012.

> Répartition des investissements 2008-2015 par taille d'entreprise (selon le CA)

	2008		2009	
	Montants en €	%	Montants en €	%
< 1 M€	3 766 299	6%	1 058 287	2%
1 M et 5 M€	12 987 563	22%	17 687 643	33%
5 M et 10 M€	7 116 137	12%	6 363 440	12%
10 M et 20 M€	13 442 870	22%	16 453 789	31%
> 20 M€	22 688 036	38%	11 742 309	22%
Total	60 000 905		53 305 468	

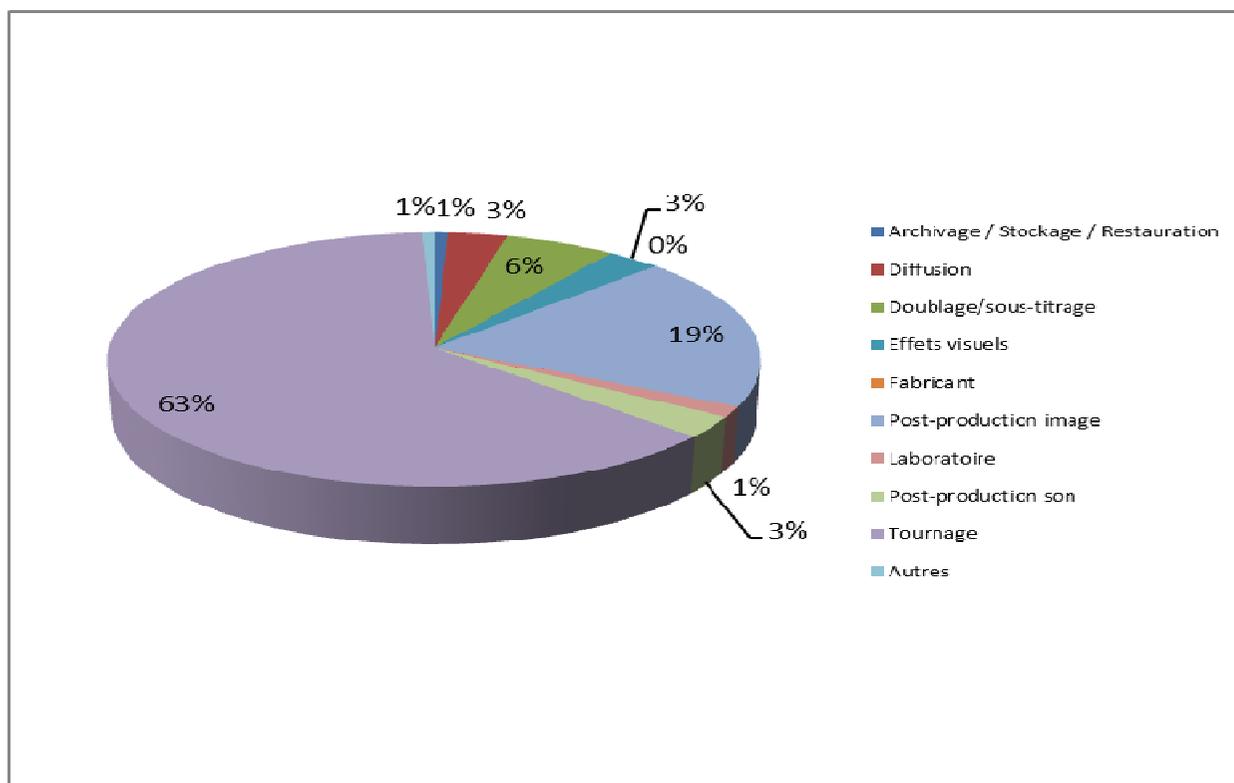
2010			2011	
	Montants en €	%	Montants en €	%
< 1 M€	1 468 565	3%	582 094	1%
1 M et 5 M€	15 951 429	30%	11 022 168	22%
5 M et 10 M€	9 004 287	17%	9 569 051	19%
10 M et 20 M€	9 861 376	18%	8 631 505	17%
> 20 M€	17 407 006	32%	20 798 897	41%
Total	53 692 663		50 603 715	

2012		2013		2014	
Montants en €	%	Montants en €	%	Montants en €	%
1 542 326	3%	1 132 344	2%	1 001 389	3%
17 736 216	30%	10 077 749	20%	7 955 082	22%
12 631 276	21%	3 910 496	8%	4 752 461	13%
6 301 157	11%	10 351 261	21%	3 120 161	9%
21 588 980	36%	24 675 200	49%	18 647 700	53%
59 799 955		50 147 050		35 476 793	

	2015	
	Montants en €	%
< 1 M€	3 167 683	9%
1 M et 5 M€	6 845 186	20%
5 M et 10 M€	2 887 376	8%
10 M et 20 M€	4 547 717	13%
> 20 M€	16 590 193	49%
Total	34 038 155	

Les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 20 M € sont toujours celles qui investissent le plus depuis 2010. Nous remarquons une baisse des investissements des sociétés entre 5 et 10 M€ au profit des sociétés situées dans la tranche entre 10 et 20 M€ de chiffre d'affaires. Les investissements se concentrent donc encore une fois sur les sociétés de plus de 10 M€ de chiffre d'affaires (62% de l'ensemble des investissements en 2015, tout comme en 2014).

b) Répartition des investissements 2015 par activités



Le tournage est l'activité qui reçoit le plus d'investissement (63% en 2015) devant les entreprises de la post-production (image, son, effets visuels) (30%).

La répartition de l'investissement par activités est étroitement liée aux volumes de chiffre d'affaires réalisés : les deux premières catégories en termes de chiffre d'affaires (tournage, post-production image/son) sont les deux premières activités qui investissent le plus en volume (respectivement 21,3 M€ et 9 M€).

c) Répartition location/leasing et acquisitions 2010-2015 (en €)

	2010		2011	
	Location et/ou leasing	Acquisition	Location et/ou leasing	Acquisition
Equipements de structure	1 797 784	13 163 511	132 872	13 556 533
Equipements dédiés à l'exploitation (image/son, informatique, logiciels...)	12 650 732	25 477 108	11 960 212	25 277 303
Total	14 448 516	38 640 619	12 093 084	38 833 836

2012		2013		2014	
Location et/ou leasing	Acquisition	Location et/ou leasing	Acquisition	Location et/ou leasing	Acquisition
702 208	10 178 262	393 986	6 572 917	431 126	1 738 165
20 656 041	27 993 178	16 055 926	27 100 741	10 019 597	23 245 061
21 358 249	38 171 440	16 449 912	33 673 658	10 450 723	24 983 226

	2015	
	Location et/ou leasing	Acquisition
Equipements de structure	469 359	2 608 806
Equipements dédiés à l'exploitation (image/son, informatique, logiciels...)	8 363 750	22 594 283
Total	8 833 109	25 203 089

En 2014, la répartition était la suivante : 29,4% pour la location et/ou le leasing et 70,5% pour l'acquisition. En 2015, la location et / ou leasing représente 25,9% des investissements et l'acquisition 74%.

ZOOM : Résultats et analyse financière

Cette partie reprend partiellement l'analyse de Stéphane Bedin de janvier 2017, effectuée pour la mise à jour de l'étude Ficam / Comédia de l'économie du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia 2007-2015.

La FICAM vous a présenté comme chaque année un bilan économique chiffré de notre filière, à l'aide des déclarations faites par ses adhérents. Sans être totalement exhaustif, il permet de suivre l'évolution des industries techniques et de comprendre le poids et les tendances des marchés et des métiers, les opportunités qui se dessinent, les difficultés structurelles.

Pour sa 5^e édition, l'étude Comédia-ALTARES présente une vision financière objective et inédite de notre filière sur les 10 dernières années sur la base des données bilancielle. Si l'on retrouve de nombreuses tendances communes, cette dernière met en exergue les tensions vécues par les dirigeants et permet de situer les Industries Techniques par rapport au reste de l'écosystème.

Le secteur des Industries Techniques regroupe beaucoup de métiers et de savoir-faire techniques et créatifs très différents, majoritairement concentré en Ile de France : 80% des entreprises y sont domiciliées. Il se compose principalement de TPE et de PME : 35% des entreprises réalisent un CA inférieur à 500 k€ et 30% un CA compris entre 2 et 10 M€. Seulement 7 entreprises (5%) réalisent plus de 20M€ de CA. Si cette caractéristique du marché peut apparaître comme un atout pour l'offre créative, elle représente une faiblesse dans les rapports clients fournisseurs, et la capacité des entreprises à défendre leurs prix.

Ainsi, la première chose qui frappe est la baisse constante du CA de notre filière depuis 2010 : -25% sur la période ! Le développement des technologies numériques ne compense pas le fort déclin de l'activité photochimique et s'accompagne d'une destruction de valeur par une baisse des prix ou la disparition rapide et brutale de certaines activités (vente de pellicules, développement, télécinéma, tirage de copies,...). Même si les métiers de la post-production se sont bien développés, la progression est surtout notable en volume plutôt qu'en valeur. L'activité des plateaux connaît quant à elle une forte progression, en raison du développement des chaînes de la TNT et de la demande croissante des programmes de flux.

Globalement, la rentabilité commerciale (EBE/CA) reste limitée et, depuis 2009, est toujours inférieure à 10%, preuve de la fragilité du modèle économique.

Ramené aux Capitaux Propres, les Résultats nets montrent une tendance structurellement négative ou proche de zéro de la rentabilité, alors même que l'activité de la production cinématographique et audiovisuelle a indéniablement progressé en volume.

Ces données montrent également les efforts consentis par les entreprises entre 2006 et 2010 en termes d'investissements pour financer leur mutation technologique et répondre aux nouvelles exigences du marché (2K, 4K, UHD etc..), avant de revenir à un niveau plus raisonnable de 37% en 2010. Notons qu'à partir de 2011, ce taux tend à se réduire pour atteindre 22% en 2014. Cette diminution de l'endettement semble avoir été rendue possible par la vente d'actifs.

En conclusion, tous ces indicateurs montrent bien l'extrême fragilité de la filière qui doit faire face à plusieurs défis :

- Le développement de son Chiffre d'affaires par une meilleure valorisation de ses prestations et le développement de nouvelles opportunités (effets visuels, UHD, HDR, HFR, animation, archivage, conservation, restauration, export, ...),
- L'accroissement de sa capacité d'autofinancement et de son autonomie financière (capitaux propres) afin de continuer à pouvoir suivre et anticiper les évolutions technologiques et répondre aux exigences croissantes du marché,
- L'amélioration de sa rentabilité, qui passera sans doute par une meilleure optimisation des coûts, l'adoption de nouveaux modèles économiques,
- L'adoption de bonnes pratiques dans les rapports clients/fournisseurs pour rééquilibrer les rapports de force internes et externes,
- Le développement des talents et l'innovation constante,
- Et bien sûr, la défense du cadre réglementaire, avec notamment le renforcement des aides à l'investissement.

Retrouvez ces résultats détaillés dans l'étude mise à jour Ficam / Comédia de l'économie du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia 2007-2015.

II° Nombre et taille des entreprises :

En fonction des différentes statistiques existantes, nous pouvons considérer que le nombre d'entreprises dans le secteur audiovisuel et cinéma de la branche des entreprises techniques est d'environ 700. Principalement réparties sur le territoire francilien (à près de 80%), elles génèrent environ 10 000 emplois (équivalent temps plein).

Elles réalisent 1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires (données Ficam 2015), contre 1,07 en 2014, soit une hausse de 3%.

A°) Structure juridique des entreprises

Nous avons considéré un périmètre constant de 688 entreprises identifiées (sources Audiens) en 2015.

Pour rappel en 2012, avec le nouveau périmètre, on observait une tendance à la hausse du nombre d'entreprises dans le secteur qui s'expliquait par la proportion plus importante d'entreprises apparues dans le périmètre stabilisé en 2014 que d'entreprises qui ont disparu du secteur.

Pourtant, dans l'ancien périmètre (constant depuis 2008) nous constatons une baisse du nombre d'entreprise entre 2008 et 2009, période du démarrage de la crise de l'activité économique générale couplée aux mutations technologiques propres au secteur des industries techniques qui en accentué les effets en volume et en intensité sur les années 2010, 2011 et 2012.

Globalement le nombre d'entreprises a continué à baisser.

La répartition des entreprises, d'après leurs formes sociales, reste, malgré tout, pratiquement identique à 2010 (59% sont des SARL/EURL, les SAS et les SA représentent environ 35% des effectifs). Ces trois formes de sociétés cumulent toujours près de 95% des entreprises existantes et les maintiennent dans une économie purement concurrentielle, largement ouverte aux échanges avec l'étranger et les autres secteurs professionnels.

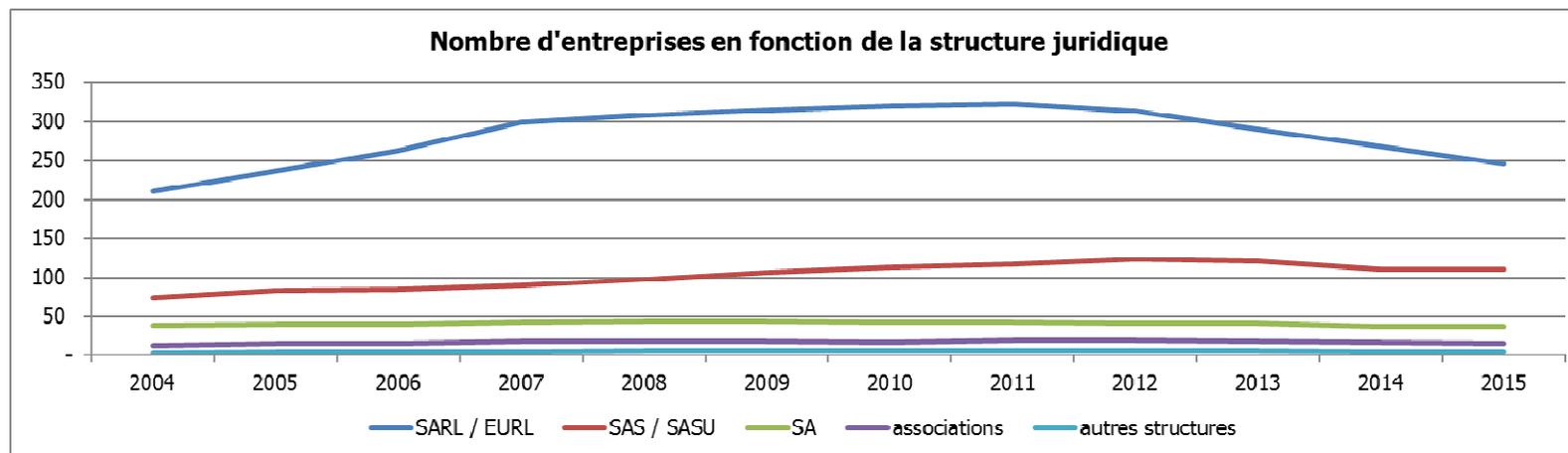
Tableau 12 : Nombre d'entreprises en fonction de la structure juridique :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
SARL / EURL	211	237	263	299	308	314	320	322	313	290	268	246
SAS / SASU	74	83	85	89	97	106	113	117	124	121	110	110
SA	39	40	40	43	44	44	43	43	41	41	38	37
associations	13	16	15	18	18	18	17	19	20	18	17	16
autres structures	4	5	5	5	6	7	7	7	7	7	5	5
Total	341	381	408	454	473	489	500	508	505	477	438	414
<i>évolution</i>		<i>12%</i>	<i>7%</i>	<i>11%</i>	<i>4%</i>	<i>3%</i>	<i>2%</i>	<i>2%</i>	<i>-1%</i>	<i>-6%</i>	<i>-8%</i>	<i>-5%</i>

SARL = Société à Responsabilité Limitée - EURL= Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

SAS = Société par Actions Simplifiée - SA =Société Anonyme

Schéma 6 : Nombre d'entreprises en fonction de la structure juridique :



Les adhérents de la Ficam répertoriés par le service Etude du groupe Audiens présentent une structuration plus homogène entre les trois principales formes sociales (SAS, SA, SARL) mais la baisse du nombre d'entreprises est un petit peu moins forte. Vous trouverez les données détaillées dans le tableau ci-contre.

Tableau 13 : Nombre d'entreprises en fonction de la structure juridique (périmètre adhérents Ficam) :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
SARL / EURL	28	29	29	33	35	37	39	39	39	36	34	31
SAS / SASU	35	36	36	38	43	46	45	45	50	45	43	42
SA	19	19	19	19	20	20	19	19	18	18	17	17
associations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
autres structures	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	1	1
Total	83	85	85	91	100	105	105	105	109	101	95	91
<i>évolution</i>		2%	0%	7%	10%	5%	0%	0%	4%	-7%	-6%	-4%

SARL = Société à Responsabilité Limitée - EURL= Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
 SAS = Société par Actions Simplifiée - SA =Société Anonyme

B°) Taille des entreprises

Le secteur est marqué par la présence quasi exclusive de PME (moins de 300 salariés). Dans cet ensemble, les Micro entreprises (moins de 10 salariés) représentent environ 80% du panel. Cette tendance influe nécessairement sur la structure des entreprises et le recours aux salariés sous une forme précaire de contrat. Il est à noter que 112 entreprises n'emploient pas de personnel fixe, ce qui représente 25% du nombre des entreprises. Cet ensemble est constitué de très petites entreprises où le gérant s'adjoit les compétences ponctuelles de salariés sous contrat à durée déterminée notamment d'usage. Ce type d'entreprises est déjà en baisse depuis 2007, il faut peut-être y voir un lien avec la certification sociale. Parallèlement, le nombre d'entreprises salariant de 1 à 5 salariés a légèrement diminué. La classe de 6 à 10 salariés connaît aussi une baisse de l'ordre de celle qui affecte le total du nombre d'entreprises. L'effectif de la catégorie suivante baisse très légèrement et celle de plus de 50 est plutôt stable. Ces chiffres et le nouveau périmètre ne nous permettent pas tirer des conclusions sur la mortalité des petites entreprises même si on sait qu'elles sont plus fragiles dans un contexte de crise économique.

Tableau 14 : Nombre d'entreprises par seuil d'effectif permanent :

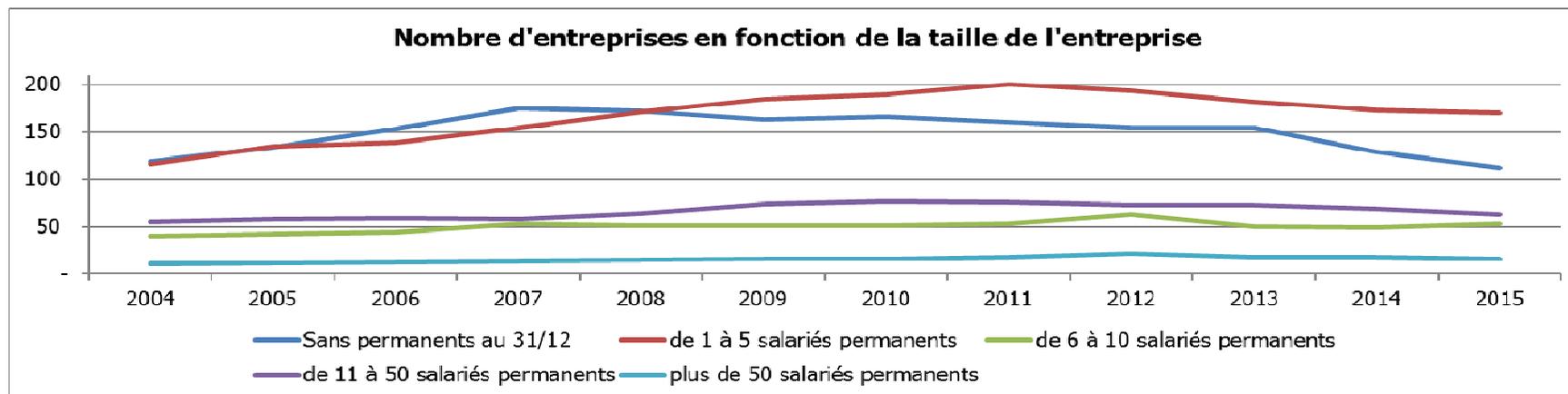
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Sans permanents au 31/12	119	134	153	175	172	163	166	160	154	154	129	112
de 1 à 5 salariés permanents	116	135	139	154	171	185	190	201	194	182	173	170
de 6 à 10 salariés permanents	40	42	44	53	51	51	51	53	63	50	49	53
de 11 à 50 salariés permanents	55	58	59	58	64	74	77	76	73	73	69	63
plus de 50 salariés permanents	11	12	13	14	15	16	16	18	21	18	18	16
Total	341	381	408	454	473	489	500	508	505	477	438	414

Source : service étude Audiens

Le secteur des entreprises techniques de l'audiovisuel et du cinéma est composé majoritairement de Micro entreprises ou de TPE. Les entreprises avec un effectif supérieur à 500 salariés sont quasi inexistantes.

Schéma 7 : Nombre d'entreprises par seuil d'effectif permanent :

Source : service étude Audiens



III°) Effectifs et masse salariale des permanents :

Nous étudierons dans cette partie la composition et les caractéristiques des populations permanentes du périmètre des entreprises techniques de l'audiovisuel et du cinéma.

Par populations permanentes, il faut entendre la collectivité des salariés liés par un contrat à durée indéterminée ou un contrat à durée déterminée de plus de trois mois. Ces populations, à la différence des populations intermittentes, exercent leur activité professionnelle dans le cadre des activités permanentes des entreprises.

A°) Effectifs permanents

L'effectif permanent est composé des salariés employés en contrat à durée indéterminée ou en contrat à durée déterminée de plus de 3 mois. Cette comptabilisation tient compte des doublons pouvant exister entre les entreprises (personne quittant une entreprise du champ pour une entreprise du même champ).

Suivant les données fournies par le groupe Audiens, le nombre d'emploi dans le secteur qui semblait globalement stable jusqu'en 2010 opérait une véritable baisse en 2013 (-6% contre +4% en 2012) dans l'ancien périmètre.

En 2015, sur le nouveau périmètre, on compte 5562 salariés permanents soit une baisse de 6% du nombre de permanents (après une baisse de 3% l'année précédente) sur un ensemble estimé à 10000 emplois en équivalent temps plein intermittents inclus.

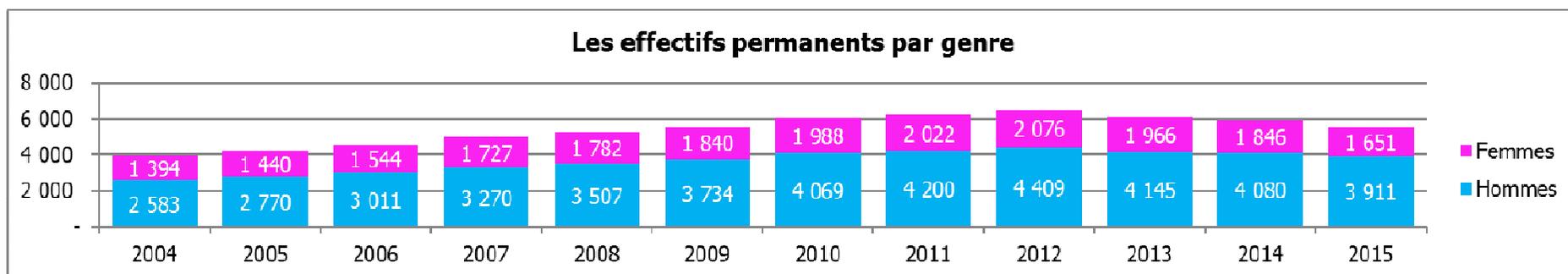
1°) Répartition hommes/ femmes

Un peu plus des deux tiers des salariés permanents sont des hommes. Cette masculinisation des emplois est stable, la même répartition étant observée sur les trois derniers rapports de branche. Traditionnellement, les métiers des industries techniques accueillent plus d'hommes que de femmes. Sur ce nouveau périmètre depuis 2012, on observe néanmoins que le nombre de salariés hommes a baissé un peu plus significativement que les femmes. Malgré tout, dans le temps, cette répartition entre hommes et femmes apparaît stable et peu susceptible de rééquilibrage.

Tableau 15 : Effectifs permanents par catégorie et par genre :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Hommes												
cadres permanents	1 099	1 171	1 278	1 349	1 481	1 610	1 746	1 832	1 935	1 904	1 858	1 775
non-cadres permanents	1 505	1 623	1 760	1 966	2 079	2 161	2 363	2 402	2 528	2 281	2 257	2 193
Total hommes permanents (*)	2 583	2 770	3 011	3 270	3 507	3 734	4 069	4 200	4 409	4 145	4 080	3 911
<i>évolution</i>		7%	9%	9%	7%	6%	9%	3%	5%	-6%	-2%	-4%
Femmes												
cadres permanents	425	440	493	547	600	633	665	692	729	733	701	621
non-cadres permanents	981	1 010	1 064	1 204	1 204	1 224	1 339	1 358	1 367	1 260	1 164	1 057
Total femmes permanents (*)	1 394	1 440	1 544	1 727	1 782	1 840	1 988	2 022	2 076	1 966	1 846	1 651
<i>évolution</i>		3%	7%	12%	3%	3%	8%	2%	3%	-5%	-6%	-11%
Total permanents (*)	3 977	4 210	4 555	4 997	5 289	5 574	6 057	6 222	6 485	6 111	5 926	5 562
<i>évolution</i>		6%	8%	10%	6%	5%	9%	3%	4%	-6%	-3%	-6%

(*) les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré sur plusieurs statuts n'est compté qu'une seule fois.



Source : service étude Audiens

Au sein de cet effectif, nous pouvons constater que 4 hommes sur 10 sont cadres contre 3 femmes sur 10, même si l'on est pas loin d'arriver à 4 sur 10. Il y a clairement une augmentation de la proportion des femmes cadres sur les dernières années.

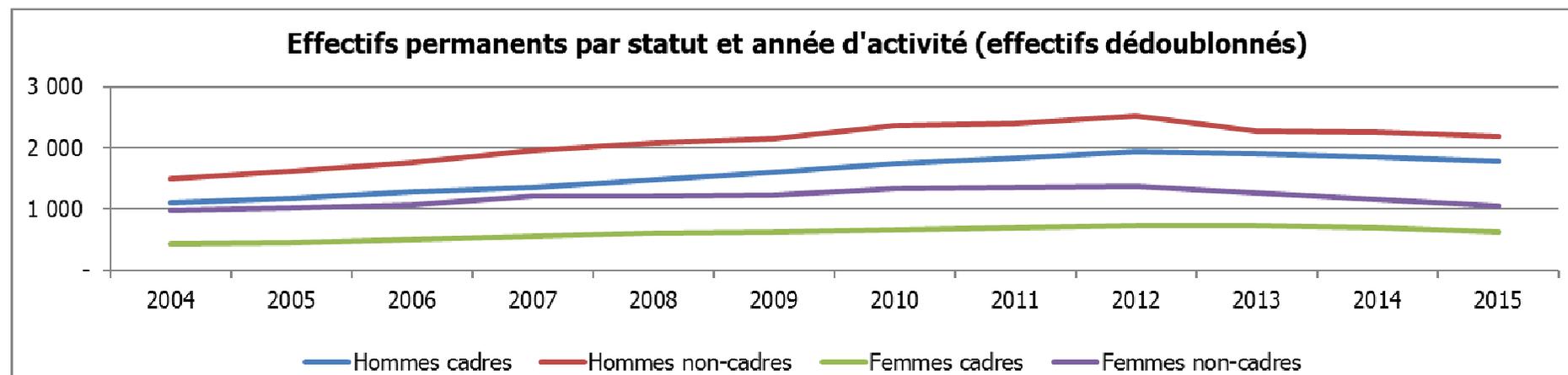
Nous pouvons noter, en 2015 comme en 2014 et 2013, une baisse plus importante des effectifs non cadre que des effectifs cadres (même si en 2015, les cadres permanents, homme et femme, ne sont pas épargnés par cette tendance).

D'une façon générale, les effectifs cadres sont largement déséquilibrés par rapport aux autres catégories professionnelles (assimilé cadre et non cadre). Ce déséquilibre est symptomatique de notre secteur. Les facteurs d'autonomie, de niveau élevé de technicité et de responsabilité ont naturellement entraîné une forte évolution des populations cadres, d'autant qu'il n'existe pas dans notre convention collective de classification intermédiaire « agent de maîtrise ».

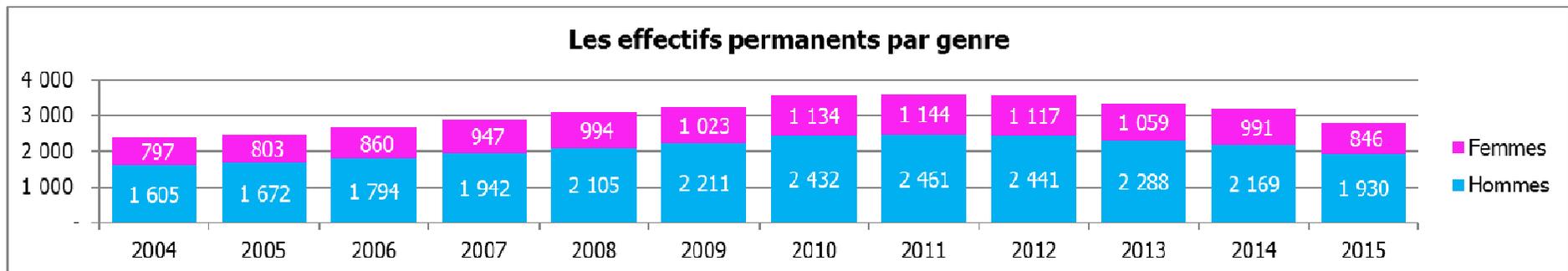
Globalement on observe donc une baisse des effectifs pour la troisième année consécutive après plusieurs années de progression continue. En 2015, nous pouvons constater ce même phénomène de baisse des effectifs permanents touchant plus fortement les femmes et les hommes non cadres.

Schéma 9 : Effectifs permanents par statut et année d'activité :

Source : service étude Audiens



Pour les seules entreprises adhérentes à la Ficam, la population globale des salariés permanents est en diminution pour les mêmes raisons expliquées plus haut. La proportion entre hommes et femmes est similaire au reste du champ. Ainsi, les populations masculines représentent deux tiers des salariés permanents (soit 1930 hommes en 2015 pour 846 femmes). De façon assez analogue au reste du champ, 5 hommes sur 10 sont cadres contre 4 femmes sur 10.



Source : service étude Audiens

En résumé, nous avons pu constater que la filière est caractérisée par une forte masculinisation des emplois avec 69% des effectifs. D'une manière générale, nous avons relevé une diminution conséquente (6%) du volume total d'emploi sur 2015 par rapport à 2014 expliqué par la disparition d'entreprises et le non renouvellement de certains départs en retraite par exemple.

2°) Démographie

60% des effectifs permanents du secteur ont moins de 40 ans (même taux que les années précédentes). Cette tendance est, sans doute, à attribuer à la croissance des technologies audiovisuelles et à l'évolution récente de la branche des entreprises techniques.

Nous remarquons en 2015 que la plus forte baisse des effectifs concerne la catégorie des hommes de moins de 25 ans ainsi que celle de 30 à 39 ans alors que la plus forte baisse des effectifs concernant la catégorie des femmes est celle de 40 à 49 ans. La plus forte augmentation parmi les deux catégories qui augmentent concerne les hommes et les femmes de 60 ans et plus.

L'emploi des seniors (plus de 50 ans) se maintient à environ 15% depuis 2008, même si une hausse sensible est à noter en 2015 (18% environ).

Tableau 16 : Effectifs permanents par sexe, tranche d'âge et année d'activité :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Hommes												
moins de 25 ans	373	356	411	456	480	490	514	503	505	448	444	384
de 25 à 29 ans	520	590	619	667	717	717	747	797	784	694	652	624
de 30 à 39 ans	865	918	1 007	1 069	1 151	1 216	1 353	1 358	1 423	1 378	1 341	1 246
de 40 à 49 ans	530	573	620	698	749	833	906	911	1 015	967	964	923
de 50 à 59 ans	263	292	306	334	353	400	468	533	563	544	568	568
60 ans et plus	32	41	48	46	57	78	81	98	119	114	111	166
Total hommes	2 583	2 770	3 011	3 270	3 507	3 734	4 069	4 200	4 409	4 145	4 080	3 911
Femmes												
moins de 25 ans	205	212	226	274	291	256	273	271	240	209	210	178
de 25 à 29 ans	284	278	313	354	352	360	387	393	403	364	328	290
de 30 à 39 ans	492	501	525	560	574	607	650	654	691	641	577	530
de 40 à 49 ans	250	269	297	323	344	374	419	432	454	469	450	374
de 50 à 59 ans	145	155	155	178	186	206	215	225	236	227	229	210
60 ans et plus	18	25	28	38	35	37	44	47	52	56	52	69
Total femmes	1 394	1 440	1 544	1 727	1 782	1 840	1 988	2 022	2 076	1 966	1 846	1 651

Schéma 11 : Répartition en fonction des âges et des sexes des salariés permanents

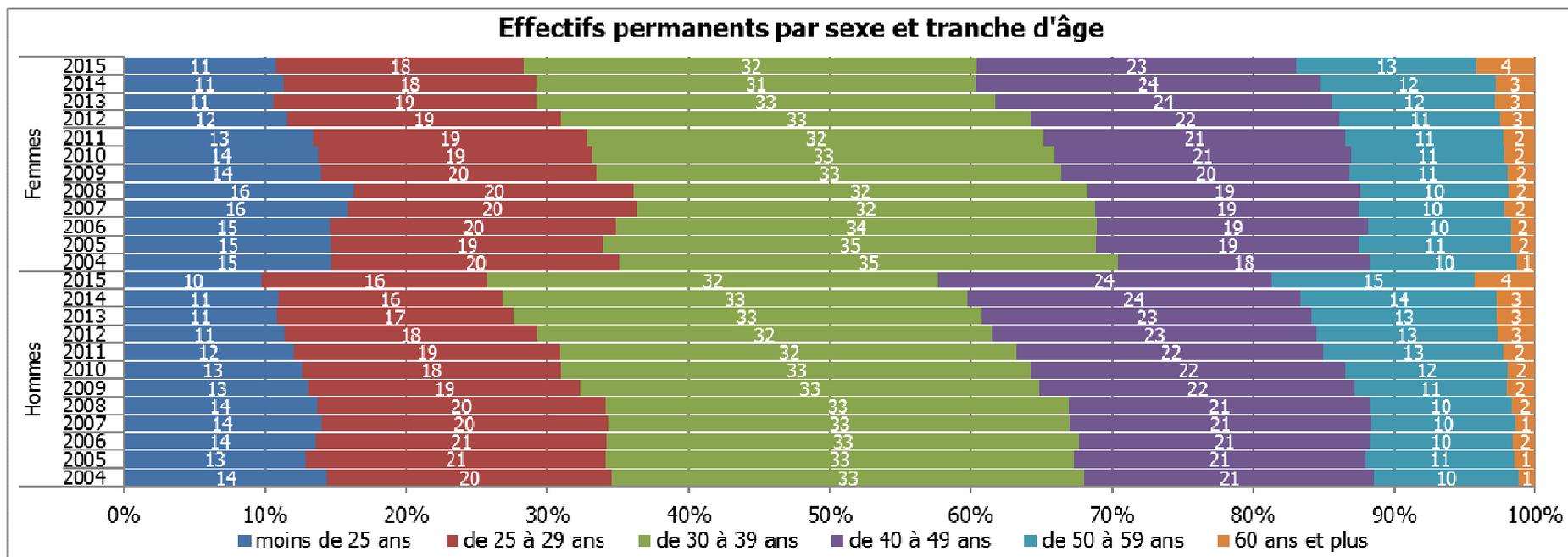
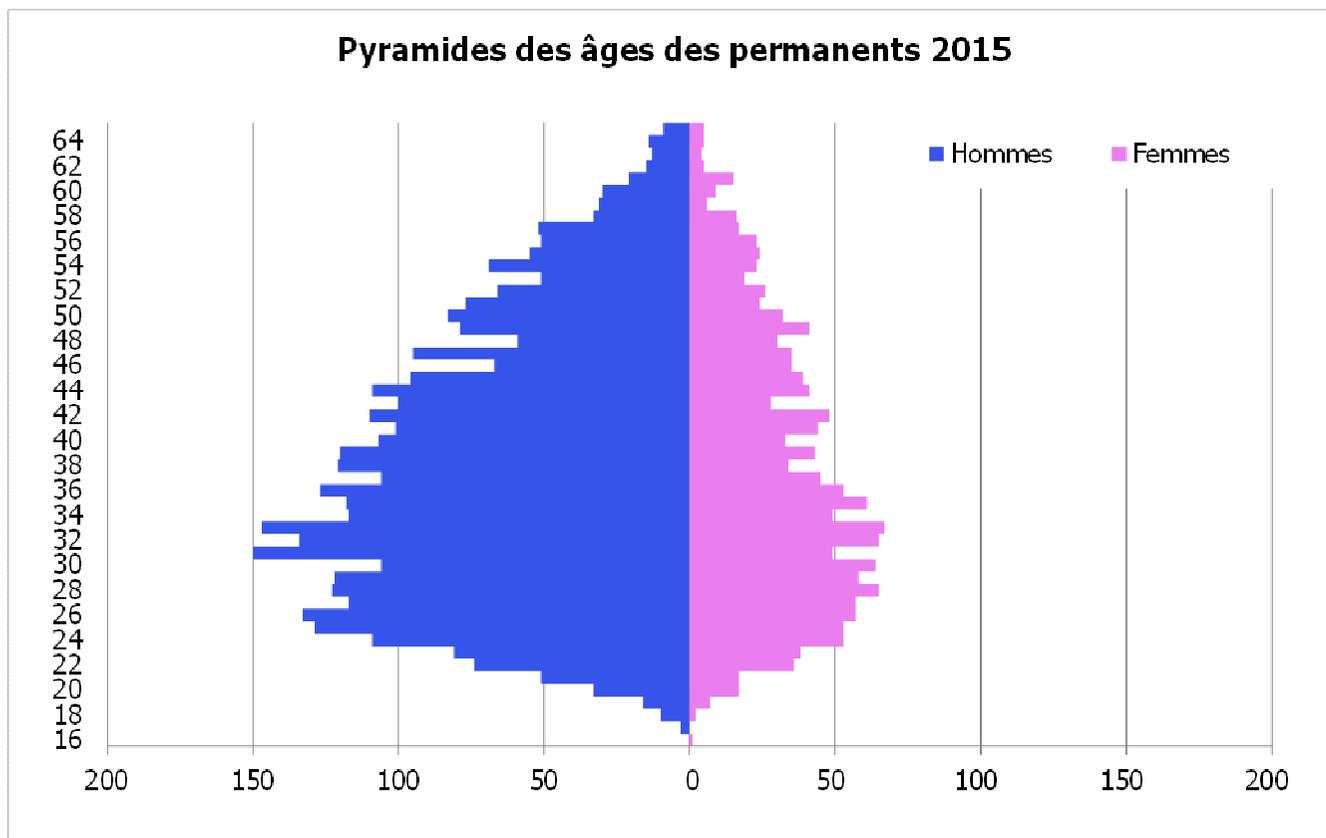


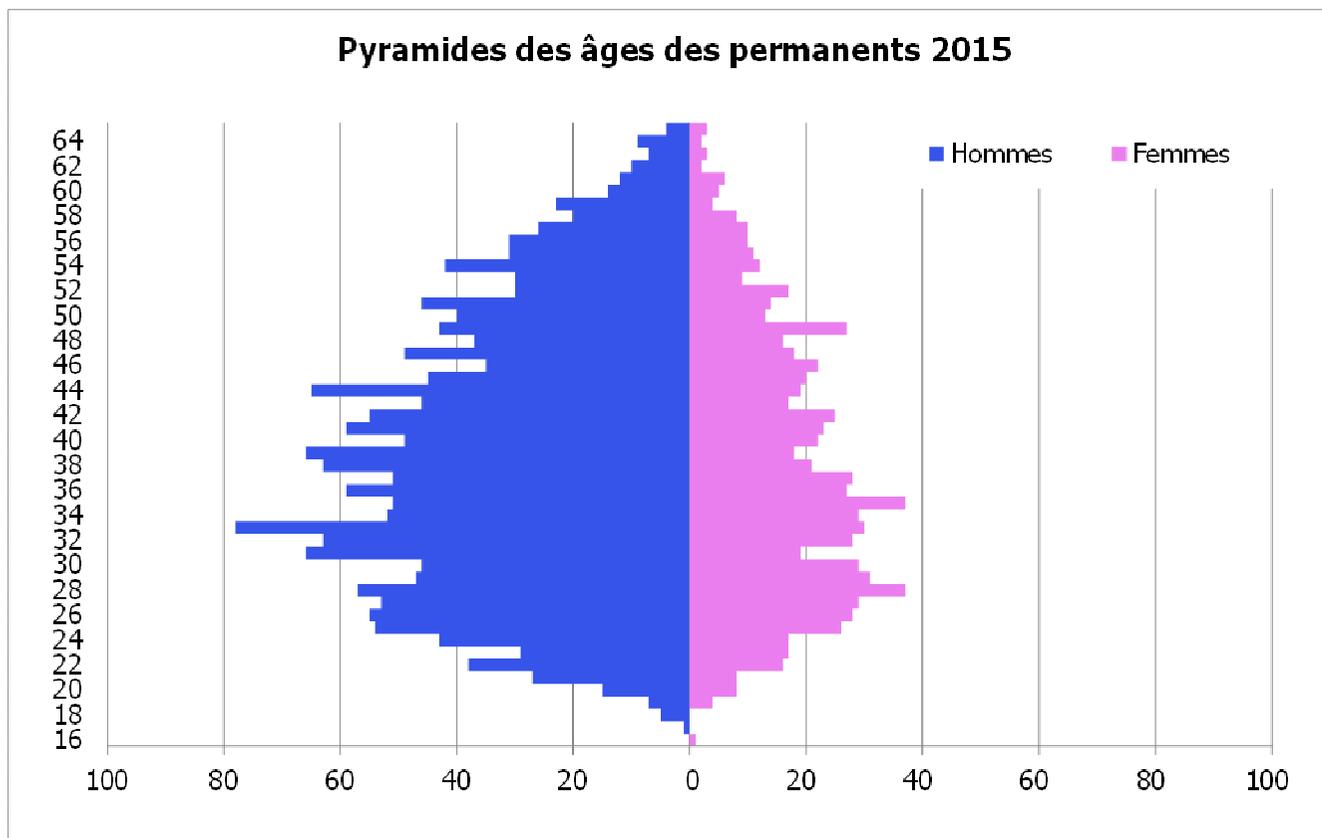
Schéma 12 : Pyramide des âges des populations permanentes :



Source : service étude Audiens

Les adhérents de la Ficam salarient environ 75% des salariés permanents du secteur. La répartition par âge et par sexe, pour ces entreprises, est similaire à celle de l'ensemble du champ (Cf. tableau infra).

Schéma 13 : Répartition en fonction des âges et des sexes des salariés permanents (adhérents de la Ficam) :



Source : service étude Audiens,

En conclusion, nous pouvons constater que les salariés permanents du périmètre présentent une population jeune (60% ont moins de 40 ans). Néanmoins, la situation des populations séniors (50 ans et plus) semble se consolider d'année en année. Enfin, le nombre de permanents baisse globalement sauf pour les hommes et femmes de 50 à 59 ans.

3°) Mobilité

Pour mesurer la mobilité des salariés dans le secteur des entreprises techniques de l'audiovisuel, calculons le taux d'entrée (effectifs entrant / effectifs totaux) et le taux de sortie (effectifs sortant / effectifs totaux).

Le turnover a subi des variations significatives depuis 2013 avec une augmentation plus forte chez les femmes en 2015 (de 21% à 27% de 2014 à 2015).

Tableau 17 : Mobilité des salariés permanents :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Hommes												
effectifs entrant		591	728	751	851	786	941	923	1 011	792	767	824
effectifs sortant	404	487	492	614	649	601	785	810	1 115	813	940	
effectifs totaux hommes	2 583	2 770	3 011	3 270	3 507	3 734	4 069	4 200	4 409	4 145	4 080	3 911
Taux d'entrée		21%	24%	23%	24%	21%	23%	22%	23%	19%	19%	21%
Taux de sortie		16%	18%	16%	19%	19%	16%	19%	19%	25%	20%	23%
Taux de rotation (*)		18%	21%	20%	22%	20%	20%	21%	21%	22%	19%	22%
Femmes												
effectifs entrant		349	380	489	480	419	514	476	504	398	350	372
effectifs sortant	303	276	306	426	391	369	443	454	528	458	563	
effectifs totaux femmes	1 394	1 440	1 544	1 727	1 782	1 840	1 988	2 022	2 076	1 966	1 846	1 651
Taux d'entrée		24%	25%	28%	27%	23%	26%	24%	24%	20%	19%	23%
Taux de sortie		22%	19%	20%	25%	22%	20%	22%	22%	25%	23%	30%
Taux de rotation (*)		23%	22%	24%	26%	22%	23%	23%	23%	23%	21%	27%

(*) Le taux de rotation des salariés est la moyenne des taux d'entrée et de sortie.

Pour les seuls adhérents Ficam, le turnover s'inscrit dans la même tendance que dans le secteur des entreprises techniques de l'audiovisuel, avec une forte augmentation en 2015 (de 14% en 2014 à 20% en 2015 chez les hommes et de 17% en 2014 à 28% en 2015 chez les femmes).

B°) Masses salariales des permanents

La masse salariale globale des salariés permanents est d'environ 175 849 000 euros (donnée 2015). Elle est en baisse de 6% entre 2014 et 2015. La masse affectée à la population masculine représente 75% alors que les hommes réalisent 70% de l'effectif global. Cette masse rapportée aux effectifs en équivalent temps plein du secteur (2964 hommes en ETP et 1148 femmes en ETP) nous fournit une indication du revenu annuel moyen. Celui-ci est de **42 765 euros brut annuel et 3 564 euros brut mensuel en 2015** (contre 42 165 euros et 3 514 euros bruts mensuels en 2015). **Le revenu moyen est donc resté stable entre 2014 et 2015.**

Le revenu moyen par genre est, en 2015, de 37 500 euros **pour les femmes** (3 125 par mois), contre une moyenne pour 2014 de 36 660 euros (et 3 055 euros brut mensuel).

Pour les hommes, le revenu moyen en 2015 est de 44 803 euros, soit 3 733 euros bruts mensuels, contre 44 533 euros pour 2014 (soit 3 711 euros brut mensuel). L'écart entre les salaires féminins et masculins s'est légèrement réduit.

D'une façon générale, les masses salariales masculines ont moins baissé que les masses salariales féminines (-4% contre -12%), alors que les deux populations ont baissé dans des proportions presque similaires pour les raisons évoquées plus haut. L'écart entre les salaires moyens des hommes et des femmes peut s'expliquer par le fait que les hommes avec plus d'ancienneté sont moins touchés par la baisse d'effectif que les femmes.

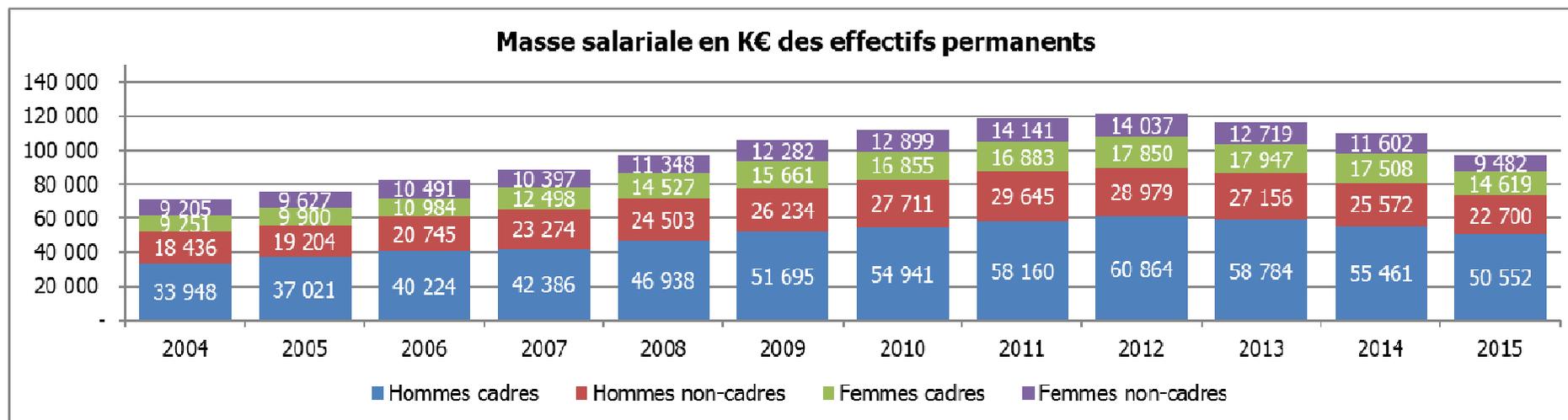
Tableau 18 : Masse salariale des effectifs permanents (en K€) :

Il s'agit du salaire brut après abattement pour frais professionnels, déclaré par les entreprises du secteur.

Source : service étude Audiens

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Hommes												
cadres permanents	52 396	56 259	60 951	64 260	70 223	77 738	83 044	89 814	93 967	94 405	91 790	88 477
non-cadres permanents	28 402	30 498	33 511	37 298	39 322	42 940	45 410	48 180	49 911	49 229	46 514	44 322
Total hommes (en K€)	80 798	86 756	94 462	101 558	109 545	120 677	128 454	137 994	143 878	143 634	138 305	132 799
<i>évolution</i>		7%	9%	8%	8%	10%	6%	7%	4%	0%	-4%	-4%
Femmes												
cadres permanents	14 950	15 845	17 438	19 438	21 829	23 801	25 426	26 369	28 733	29 002	28 280	24 471
non-cadres permanents	15 104	16 140	17 338	17 569	18 606	20 274	21 616	23 191	23 976	22 608	20 743	18 579
Total femmes (en K€)	30 054	31 985	34 776	37 007	40 436	44 075	47 042	49 560	52 710	51 610	49 023	43 049
<i>évolution</i>		6%	9%	6%	9%	9%	7%	5%	6%	-2%	-5%	-12%
Masse salariale totale (en K€)	110 852	118 741	129 238	138 565	149 980	164 752	175 496	187 554	196 588	195 244	187 328	175 849
<i>évolution</i>		7%	9%	7%	8%	10%	7%	7%	5%	-1%	-4%	-6%

Schéma 14 : Masse salariale en K€ des effectifs permanents FICAM :



Les seules entreprises adhérentes à la Ficam représentent une masse salariale, pour leurs permanents en 2015, de 97 353 000 euros, soit une baisse de 12%. Ces sommes constituent environ 55% de la masse globale. Au sein de ce panel, le salaire brut moyen masculin, en 2015, est 45 754 euros annuel. Le salaire féminin est de 38 438 euros. Les évolutions de salaires entre les entreprises adhérentes et non adhérentes sont similaires, même si on constate que les salaires dans les entreprises adhérentes sont un peu plus élevés.

En résumé, nous pouvons retenir que les entreprises du champ distribuent, pour leurs salariés permanents, environ 175 millions d'euros de masse salariale en 2015 en diminution de 6% par rapport à 2014 qu'il faut corréliser à la baisse des effectifs permanents de 6%.

Ces évolutions sont probablement dues à l'effet conjoint de la disparition d'un petit nombre d'entreprises, de la fusion de certaines entreprises et de la baisse des effectifs jeunes dans le secteur.

IV°) Effectifs et masses salariales des salariés intermittents :

Les salariés « intermittents » se définissent comme les salariés sous contrat à durée déterminée, assujettis à l'assurance chômage spécifique des techniciens et artistes du spectacle (CDD de droit commun ou d'usage). Ceux-ci sont caractérisés par une difficulté de quantification quant à leurs volumes de travail. En effet, les chiffres à notre disposition nous permettent de connaître leurs revenus moyens mais pas leurs durées de travail moyennes.

A°) Effectif des salariés « intermittents » :

Nous dénombrons **15 204 salariés intermittents** travaillant dans les entreprises du panel de l'étude (sources Audiens). Ce chiffre, baisse par rapport à 2014, ne peut être assimilé à un équivalent temps plein. Les salariés concernés peuvent en effet réaliser leurs activités dans plusieurs secteurs professionnels (entreprises techniques du spectacle vivant, production audiovisuelle, production cinématographique, télédiffusion).

Dans un précédent rapport (ancien périmètre) les années 2010 et 2011 avait montré une baisse des effectifs intermittents (-3% par rapport à 2009 et 2010). Cette tendance avait été mise en lien avec la baisse des effectifs (etp) et la disparition supérieure à 10% du panel.

Avec le nouveau périmètre, le nombre d'intermittents avait légèrement progressé depuis plusieurs années et a diminué depuis 2012 alors que dans le même temps le nombre de permanents sur ce même panel a diminué plus fortement.

En 2015, le nombre de permanents comme décrit plus haut a baissé (-6%), davantage que l'année précédente, et le nombre d'intermittents a connu une forte baisse en 2015, après une diminution plus légère mais continue depuis 2012.

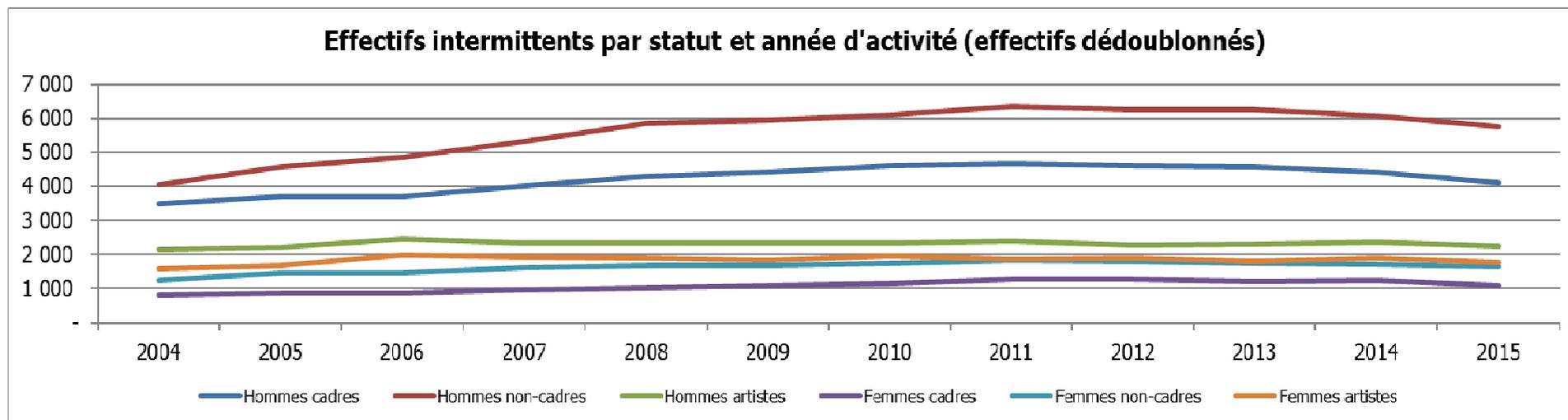
Tableau 19 : Effectifs intermittents par statut et année d'activité :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Hommes												
cadres techniciens	3 501	3 707	3 694	4 000	4 288	4 409	4 598	4 680	4 614	4 567	4 416	4 116
non-cadres techniciens	4 047	4 590	4 868	5 317	5 852	5 939	6 085	6 362	6 246	6 244	6 065	5 772
artistes	2 154	2 217	2 466	2 332	2 322	2 331	2 331	2 407	2 272	2 313	2 370	2 255
Total hommes intermittents (*)	9 047	9 715	10 210	10 650	11 320	11 531	11 891	12 321	11 935	12 007	11 687	10 978
<i>évolution</i>		7%	5%	4%	6%	2%	3%	4%	-3%	1%	-3%	-6%
Femmes												
cadres techniciens	801	888	863	982	1 024	1 079	1 166	1 279	1 268	1 226	1 234	1 096
non-cadres techniciens	1 256	1 451	1 468	1 610	1 691	1 676	1 747	1 845	1 823	1 744	1 704	1 651
artistes	1 602	1 689	1 986	1 932	1 901	1 850	1 973	1 873	1 896	1 822	1 909	1 778
Total femmes intermittents (*)	3 489	3 826	4 123	4 279	4 365	4 336	4 553	4 690	4 666	4 497	4 550	4 226
<i>évolution</i>		10%	8%	4%	2%	-1%	5%	3%	-1%	-4%	1%	-7%
Total intermittents (*)	12 536	13 541	14 333	14 929	15 685	15 867	16 444	17 011	16 601	16 504	16 237	15 204
<i>évolution</i>		8%	6%	4%	5%	1%	4%	3%	-2%	-1%	-2%	-6%

(*) les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré sur plusieurs statuts n'est compté qu'une seule fois.

Source : service étude Audiens

Schéma 15 : Effectifs intermittents par statut et année d'activité :



Source : service étude Audiens

Les seules entreprises adhérentes à la Ficam salarient 60% des effectifs intermittents. A titre de comparaison, elles salarient 53% des permanents. Le tableau ci-contre présente le détail des effectifs pour ces seules entreprises. Les mêmes constats réalisés pour l'ensemble du champ peuvent être dupliqués sur le panel adhérents.

Tableau 20 : Effectifs intermittents par statut et année d'activité, pour les seuls adhérents Ficam :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Hommes												
cadres techniciens	2 459	2 531	2 426	2 502	2 870	2 801	2 570	2 530	2 425	2 389	2 345	2 539
non-cadres techniciens	2 392	2 613	2 869	3 083	3 472	3 461	3 041	3 239	2 966	2 931	2 903	2 897
artistes	1 584	1 722	1 948	1 789	1 730	1 948	1 844	1 814	1 777	1 787	1 900	1 676
Total hommes intermittents (*)	6 081	6 478	6 830	6 870	7 415	7 611	7 053	7 158	6 777	6 717	6 714	6 628
<i>évolution</i>		7%	5%	1%	8%	3%	-7%	1%	-5%	-1%	0%	-1%
Femmes												
cadres techniciens	553	610	560	612	645	653	632	691	698	668	684	658
non-cadres techniciens	798	901	953	1 048	1 110	1 071	972	1 061	979	981	1 006	928
artistes	1 229	1 326	1 626	1 453	1 480	1 561	1 567	1 488	1 501	1 453	1 548	1 407
Total femmes intermittents (*)	2 493	2 739	3 034	3 000	3 089	3 140	3 028	3 091	3 034	2 952	3 075	2 846
<i>évolution</i>		10%	11%	-1%	3%	2%	-4%	2%	-2%	-3%	4%	-7%
Total intermittents (*)	8 574	9 217	9 864	9 870	10 504	10 751	10 081	10 249	9 811	9 669	9 789	9 474
<i>évolution</i>		7%	7%	0%	6%	2%	-6%	2%	-4%	-1%	1%	-3%

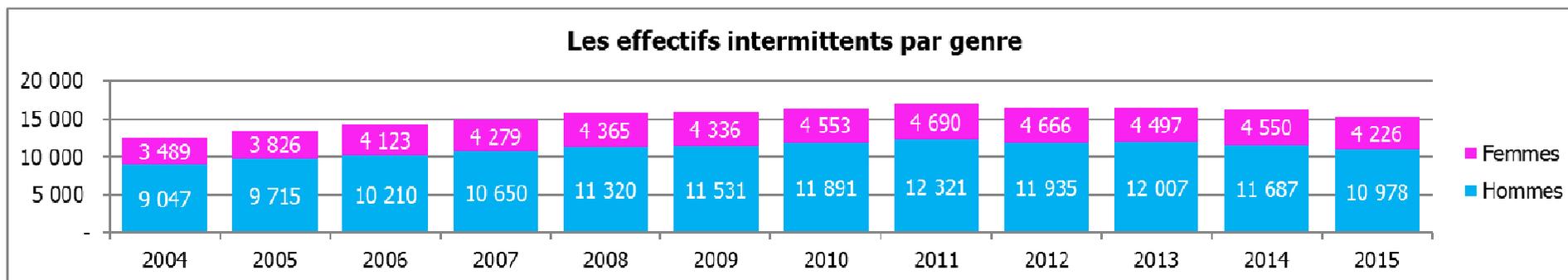
(*) les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré sur plusieurs statuts n'est compté qu'une seule fois.

Source : service étude Audiens

1°) Répartition hommes femmes

7 salariés « intermittents » sur 10 sont des hommes. Cette donnée est stable dans le temps. Ce chiffre est à mettre en perspective avec la faiblesse relative de la féminisation des emplois, globalement techniques. En revanche, dans les professions artistiques 45% sont des femmes.

Schéma 16 : Effectifs intermittents par genre :

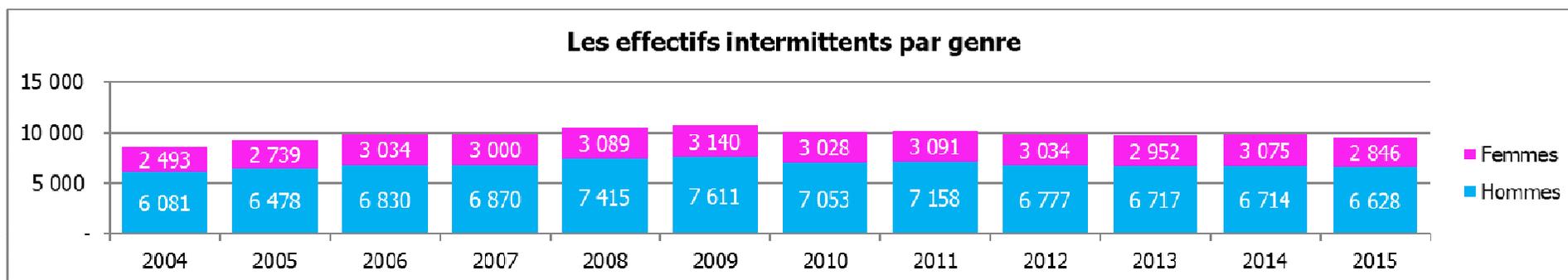


Source : service étude Audiens

Pour les seules entreprises adhérentes à la Ficam, la proportion entre hommes et femmes est similaire au reste du champ.

Ainsi, les populations masculines représentent 7 salariés intermittents sur 10 (soit 10 978 hommes en 2015 pour 4 226 femmes).

Schéma 17 : Effectifs intermittents par genre, seuls adhérents Ficam :



Source : service étude Audiens

A l'image des populations permanentes, les effectifs intermittents connaissent un déséquilibre entre populations masculines et féminines. Cet état est particulièrement prononcé dans les métiers techniques, qui connaissent une sexualisation forte des emplois.

2°) Démographie

En 2015, 51% des effectifs salariés intermittents ont moins de 40 ans, contre 53% l'année précédente. Nous assistons à une légère progression des classes d'âges en faveur des plus de 50 ans qui passe à plus de 21% de la population globale. L'ensemble des autres observations reste conforme à ce qui avait été observé les années précédentes avec le précédent périmètre. La classe d'âge la plus importante reste représentée par les salariés de 30 à 39 ans (environ 31% des effectifs). Cette proportion est similaire à ce qui est constatée dans les populations permanentes. En effet, 58% des salariés permanents ont moins de 40 ans et 32% ont entre 30 et 39 ans. Ce constat est duplicable à l'ensemble des classes d'âges. Nous assistons donc à une évolution parallèle des populations permanentes et intermittentes en termes d'âge.

A l'intérieur des effectifs intermittents, les populations masculines et féminines connaissent une répartition similaire.

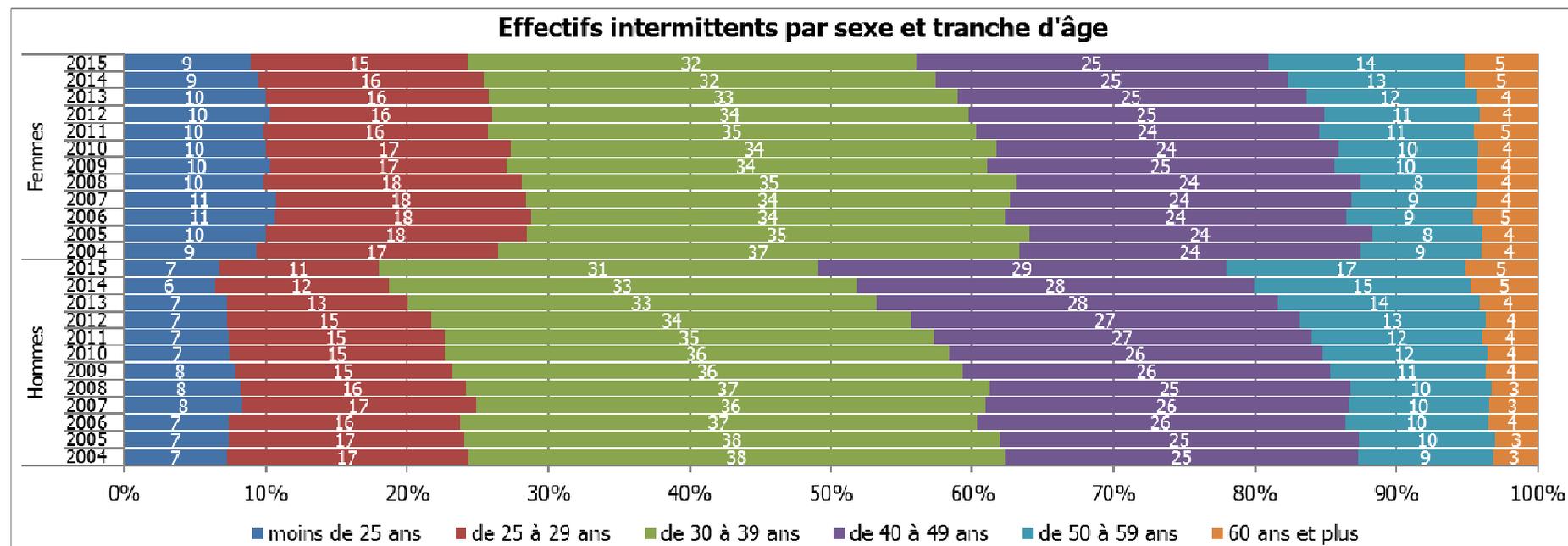
Tableau 21 : Effectifs par âge des salariés intermittents :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Hommes												
moins de 25 ans	652	707	745	886	921	911	887	895	865	871	749	737
de 25 à 29 ans	1 548	1 626	1 684	1 765	1 819	1 761	1 806	1 900	1 733	1 536	1 444	1 232
de 30 à 39 ans	3 443	3 689	3 735	3 841	4 193	4 173	4 245	4 264	4 050	3 982	3 862	3 421
de 40 à 49 ans	2 260	2 470	2 654	2 734	2 886	2 992	3 136	3 292	3 276	3 417	3 291	3 169
de 50 à 59 ans	859	934	1 034	1 054	1 132	1 269	1 393	1 496	1 572	1 713	1 792	1 860
60 ans et plus	285	289	358	370	369	425	424	474	439	488	549	559
Total hommes intermittents	9 047	9 715	10 210	10 650	11 320	11 531	11 891	12 321	11 935	12 007	11 687	10 978
Femmes												
moins de 25 ans	324	382	439	459	427	447	456	459	482	449	431	379
de 25 à 29 ans	597	707	747	757	802	723	790	747	733	711	724	647
de 30 à 39 ans	1 288	1 358	1 384	1 465	1 527	1 478	1 564	1 620	1 570	1 492	1 457	1 341
de 40 à 49 ans	843	933	995	1 034	1 063	1 063	1 100	1 139	1 181	1 107	1 132	1 054
de 50 à 59 ans	299	298	370	376	358	438	449	512	506	540	574	587
60 ans et plus	138	148	188	188	188	187	194	213	194	198	232	218
Total femmes intermittents	3 489	3 826	4 123	4 279	4 365	4 336	4 553	4 690	4 666	4 497	4 550	4 226

Source : service étude Audiens

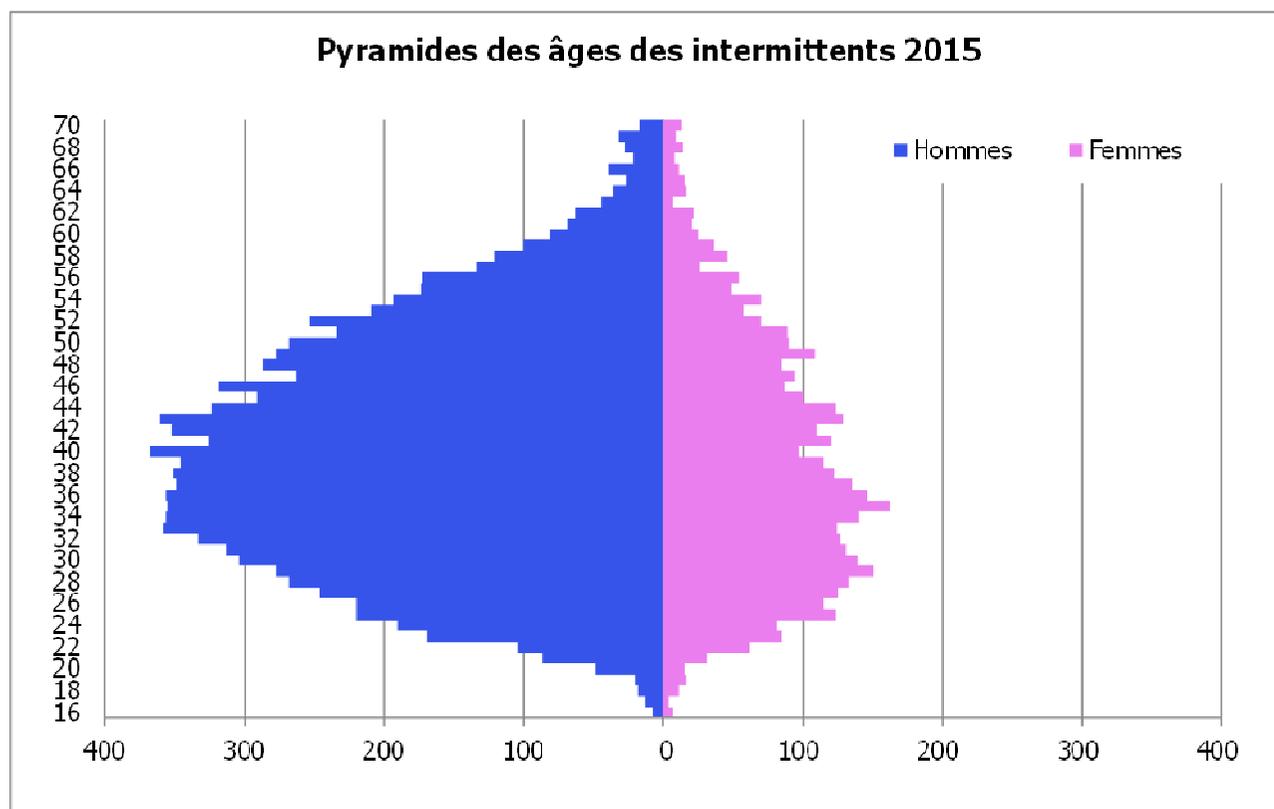
Les catégories de population les plus jeunes (moins de 30 ans) sont celles dont le nombre baisse le plus, même si cette baisse est relativement faible. On peut constater le vieillissement de la population intermittente dans le secteur.

Schéma 18 : Répartition en fonction des âges et des sexes des salariés intermittents :



Source : service étude Audiens

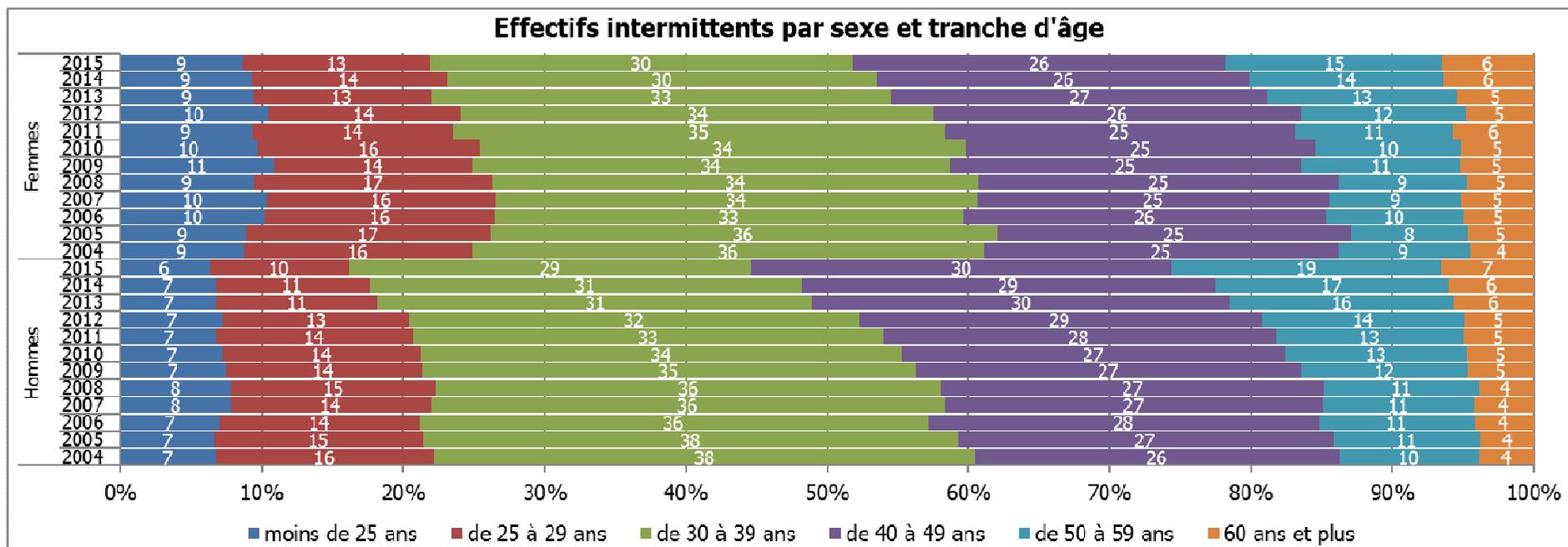
Schéma 19 : Pyramide des âges des populations intermittentes :



Source : service étude Audiens,

Les adhérents de la Ficam salarient environ 60 % des intermittents du secteur. La répartition par âge et par sexe, pour ces entreprises, est sensiblement la même que celle de l'ensemble du champ (Cf. tableau infra).

Schéma 20 : Répartition en fonction des âges et des sexes des salariés intermittents, pour les seuls adhérents Ficam :



Source : service étude Audiens

En résumé, tout comme les salariés permanents et de façon analogue aux données du précédent rapport, les intermittents présentent un profil jeune, 53% ont moins de quarante ans. Ce caractère se retrouve aussi bien parmi les femmes que parmi les hommes mais cette proportion tend à baisser depuis 2012 (57% en 2012) alors qu'à **contrario, l'emploi des séniors (+ de 50 ans) augmente puisqu'il est passé de 15% de la population en 2012 à 20% en 2015.**

3°) Mobilité des intermittents

Pour mesurer la mobilité des salariés dans le secteur des entreprises techniques de l'audiovisuel, calculons le taux d'entrée (effectifs entrant / effectifs totaux) et le taux de sortie (effectifs sortant / effectifs totaux).

Le turnover se situe autour de 36% avec une plus forte mobilité chez les femmes (40% en 2015 contre 32% chez les hommes) et est relativement stable dans le temps.

Tableau 23 : Mobilité des salariés intermittents :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Hommes												
effectifs entrant		3 528	3 502	3 679	3 913	3 799	3 770	3 945	3 692	3 759	3 547	3 332
effectifs sortant	2 860	3 007	3 239	3 243	3 588	3 410	3 515	4 078	3 687	3 867	4 041	
effectifs totaux	9 047	9 715	10 210	10 650	11 320	11 531	11 891	12 321	11 935	12 007	11 687	10 978
Taux d'entrée		36%	34%	35%	35%	33%	32%	32%	31%	31%	30%	30%
Taux de sortie		32%	31%	32%	30%	32%	30%	30%	33%	31%	32%	35%
Taux de rotation (*)		34%	33%	33%	33%	32%	31%	31%	32%	31%	31%	32%
Femmes												
effectifs entrant		1 509	1 635	1 686	1 637	1 587	1 748	1 755	1 670	1 648	1 732	1 578
effectifs sortant	1 172	1 338	1 530	1 551	1 616	1 531	1 618	1 694	1 817	1 679	1 902	
effectifs totaux	3 489	3 826	4 123	4 279	4 365	4 336	4 553	4 690	4 666	4 497	4 550	4 226
Taux d'entrée		39%	40%	39%	38%	37%	38%	37%	36%	37%	38%	37%
Taux de sortie		34%	35%	37%	36%	37%	35%	36%	36%	39%	37%	42%
Taux de rotation (*)		37%	37%	38%	37%	37%	37%	36%	36%	38%	38%	40%

(*) Le taux de rotation des salariés est la moyenne des taux d'entrée et de sortie.

Source : service étude Audiens, données 2016

Pour les seuls adhérents Ficam, le turnover suit la même tendance que pour le panel complet.

B°) Masses salariales

La masse salariale globale des salariés intermittents représente, en 2015, 125 009 000 euros (source Audiens). Ce chiffre est en baisse de 7% par rapport à 2014.

Les hommes ont récolté 77% de cette masse, ils représentent que 72% des effectifs. En parallèle, les femmes ont perçu 23% des rémunérations. Elles représentent 28% des effectifs.

Le revenu annuel moyen, pour 2015 de 8.222 euros, reste stable, (8.234 euros en 2014). Ce chiffre est difficilement appréciable en raison de l'absence de données quant au niveau d'activité. En ce qui concerne les différentes populations féminines et masculines, le salaire moyen féminin est de 6 964 euros en 2015 (6 815 en 2014), le masculin de 8 706 euros en 2015 (8 787 en 2014).

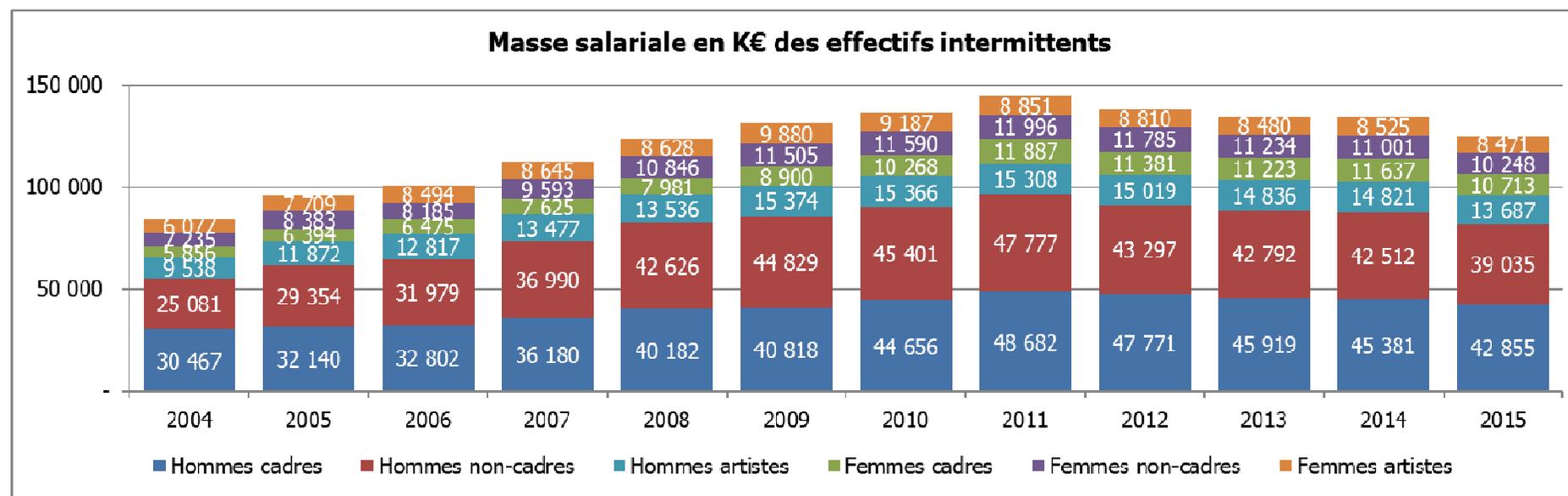
Le revenu annuel moyen pour les seuls artistes en 2015 est en légère hausse à 5 494 euros annuels (5 454 euros annuel en 2014). En revanche, les intermittents « techniques » ont un revenu moyen de 8 140 contre 8 239 euros en 2014.

Tableau 24 : Masse salariale associée aux effectifs intermittents (en K€) :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Hommes												
cadres intermittents	30 467	32 140	32 802	36 180	40 182	40 818	44 656	48 682	47 771	45 919	45 381	42 855
non-cadres intermittents	25 081	29 354	31 979	36 990	42 626	44 829	45 401	47 777	43 297	42 792	42 512	39 035
artistes intermittents	9 538	11 872	12 817	13 477	13 536	15 374	15 366	15 308	15 019	14 836	14 821	13 687
Total hommes (en K€)	65 086	73 366	77 598	86 647	96 344	101 022	105 423	111 767	106 087	103 546	102 714	95 577
<i>évolution</i>		13%	6%	12%	11%	5%	4%	6%	-5%	-2%	-1%	-7%
Femmes												
cadres intermittents	5 856	6 394	6 475	7 625	7 981	8 900	10 268	11 887	11 381	11 223	11 637	10 713
non-cadres intermittents	7 235	8 383	8 185	9 593	10 846	11 505	11 590	11 996	11 785	11 234	11 001	10 248
artistes intermittents	6 077	7 709	8 494	8 645	8 628	9 880	9 187	8 851	8 810	8 480	8 525	8 471
Total femmes (en K€)	19 168	22 487	23 154	25 862	27 456	30 285	31 045	32 733	31 976	30 936	31 163	29 432
<i>évolution</i>		17%	3%	12%	6%	10%	3%	5%	-2%	-3%	1%	-6%
Total (en K€)	84 254	95 853	100 752	112 509	123 799	131 306	136 469	144 500	138 063	134 483	133 876	125 009
<i>évolution</i>		14%	5%	12%	10%	6%	4%	6%	-4%	-3%	0%	-7%

Source : service étude Audiens

Schéma 21 : Masse salariale en K€ des effectifs intermittents :



Source : service étude Audiens

Les masses salariales issues des entreprises adhérentes à la Ficam représentent 62% de la masse du champ dévolue aux personnels intermittents. Sur le même périmètre, les entreprises totalisent 55% des masses salariales des permanents.

2014	Périmètre adhérents Ficam	Panel « Audiens »	Périmètre « Ficam » en pourcentage du panel « Audiens »
Intermittents techniques	56 217 000	110 011 000	51%
artistes	17 692 000	23 306 000	76%
total	73 909 000	133 317 000	55%

2015	Périmètre adhérents Ficam	Panel « Audiens »	Périmètre « Ficam » en pourcentage du panel « Audiens »
Intermittents techniques	60 427 000	102 851 000	59%
artistes	16 674 000	22 158 000	75%
total	77 101 000	125 009 000	62%

En conclusion, nous pouvons retenir les informations suivantes :

- La masse salariale dévolue au personnel intermittent représente 125 millions d'euros, ce qui correspond à environ 42 % en 2015 (contre 42% en 2014 et 41% en 2013) de la masse globale.
- 18% des masses salariales « intermittentes » sont dévolues aux artistes, qui représentent 27% des effectifs (% proche des années précédentes sur ce périmètre).

V° Equilibre entre salariés permanents et intermittents :

Depuis le début du rapport de branche, nous rapprochons les données concernant les salariés permanents et les salariés intermittents. Nous vous proposons une actualisation des données 2015. Sur l'ancien périmètre, nous pouvions faire le constat d'une certaine stabilité des chiffres entre 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011. Les grands équilibres ne sont pas modifiés mais nous devons cependant noter une chute du nombre de permanents et une stabilité relative des effectifs intermittents.

A° Effectifs :

Le secteur des entreprises techniques de l'audiovisuel et du cinéma dénombre 5.562 salariés permanents (chiffre 2015). A ce nombre, nous devons prendre en compte les 15 204 salariés intermittents qui ont eu au moins un contrat de travail dans le secteur. Les données, telles que retraitées par Audiens, ne permettent pas d'associer à ce nombre de salariés un volume de travail. Cela rend difficile, au niveau du secteur, la définition d'un équivalent temps plein pertinent.

Tableau 26 : Effectif brut permanent et intermittent du secteur :

	Effectifs permanents	Effectifs intermittents
Hommes	3 911	10 978
Femmes	1 651	4 226
Total	5 562	15 204

Source : service Etude Audiens,

B° Masses salariales :

Afin de compléter l'analyse en termes d'effectif, nous pouvons considérer l'ensemble des données sur les masses salariales distribuées. Le secteur des entreprises techniques de l'audiovisuel et du cinéma a distribué à ses salariés en 2015 plus de 300 millions d'euros (321 millions en 2014). Dans cet ensemble, la part des salariés permanents est de 175,8 millions d'euros (soit 59% de la masse salariale).

Tableau 27 : Masses salariales brutes du secteur (en K €) :

	Masse salariale des permanents	Masse salariale des intermittents
Hommes	132 799	95 577
Femmes	43 049	29 432
Total	175 849	125 009

Source : service Etude Audiens,

La masse salariale des intermittents comprend les masses dévolues aux salariés « artiste ». Ces derniers représentent de 22,15 millions d'euros de salaires (soit 18% des masses « intermittentes »). Les artistes, dans le secteur des entreprises techniques, ne sont jamais embauchés sous contrat à durée indéterminée. Si nous comparons les seules masses salariales dévolues aux salariés « non artistiques », la masse des « intermittents » est de 102 851 K€. A périmètre identique, la masse des permanents est de 175 849 K€ (soit 63 % de la masse salariale globale, artistes exclus).

VI°) panorama de la formation professionnelle :

Données AFDAS 2015

Cette partie vise à mieux cerner l'effort de formation réalisé par les entreprises du champ professionnel. Nous avons demandé à l'Afdas des informations statistiques sur les entreprises et le personnel formé dans les industries techniques. Elles ne concernent que les publics « permanents » des entreprises. Les salariés intermittents ne sont pas rattachés à un secteur professionnel en particulier mais peuvent exercer leurs activités dans plusieurs branches, ce qui rend impossible l'approche formation par secteur. Ces données sont issues de l'exercice 2015.

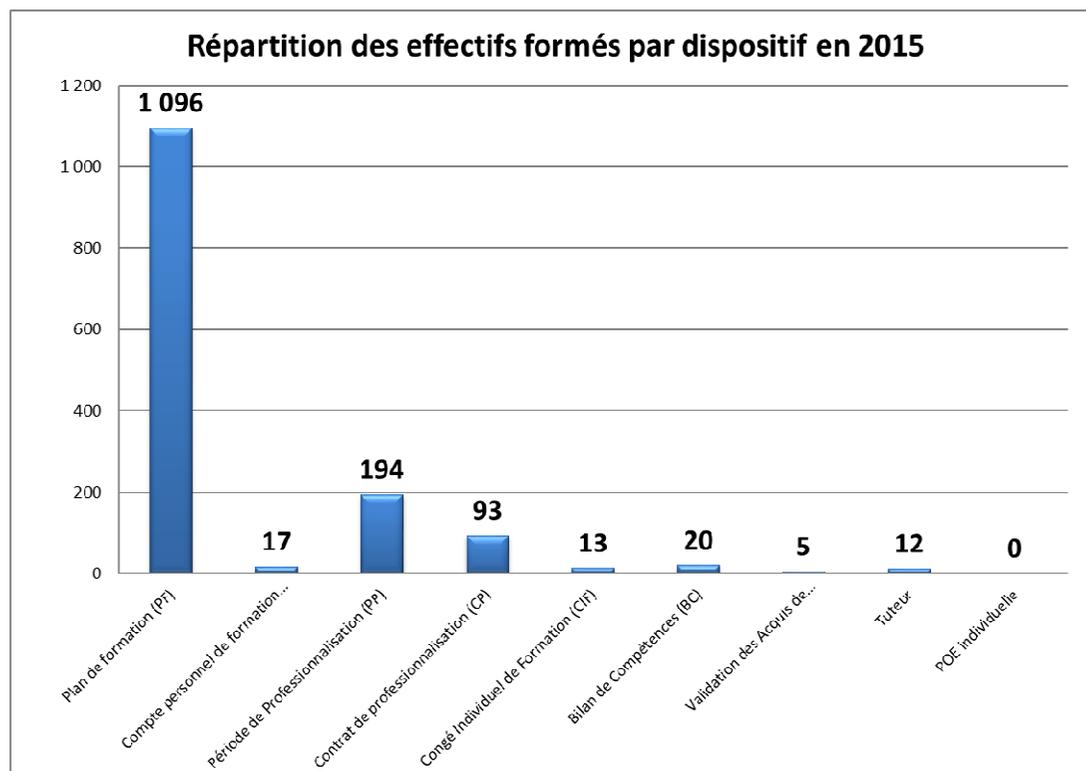
Le périmètre abordé par l'Afdas est plus large que celui retenu, notamment par Audiens. Ainsi, l'Afdas répertorie 455 entreprises dont 360 cotisantes pour 4.946 salariés permanents. C'est sur ces bases plus larges que sont délivrées l'ensemble des chiffres ci-après. Cette différence, notamment avec le panel Audiens, s'explique par le fait que l'intégralité de ces entreprises ne dépend pas de la branche des entreprises techniques. Par exemple, certains éditeurs de logiciel de jeux vidéo sont rattachés à la section des industries techniques, faute de collège propre. De plus, certaines entreprises, qui ne cotisent pas pour leurs salariés permanents en retraite pour des raisons souvent historiques, sont référencées plus facilement par les services de l'Afdas. Malgré cette difficulté, nous pouvons juger l'observation du comportement statistique de ces entreprises comme pertinent, les entreprises dépendant de la branche des entreprises techniques y étant majoritaires.

Nous nous attacherons dans une première partie à observer les publics formés et leurs caractères statistiques puis dans une deuxième partie à analyser la répartition des bénéficiaires de formation selon les thèmes abordés.

A°) Les bénéficiaires de formation :

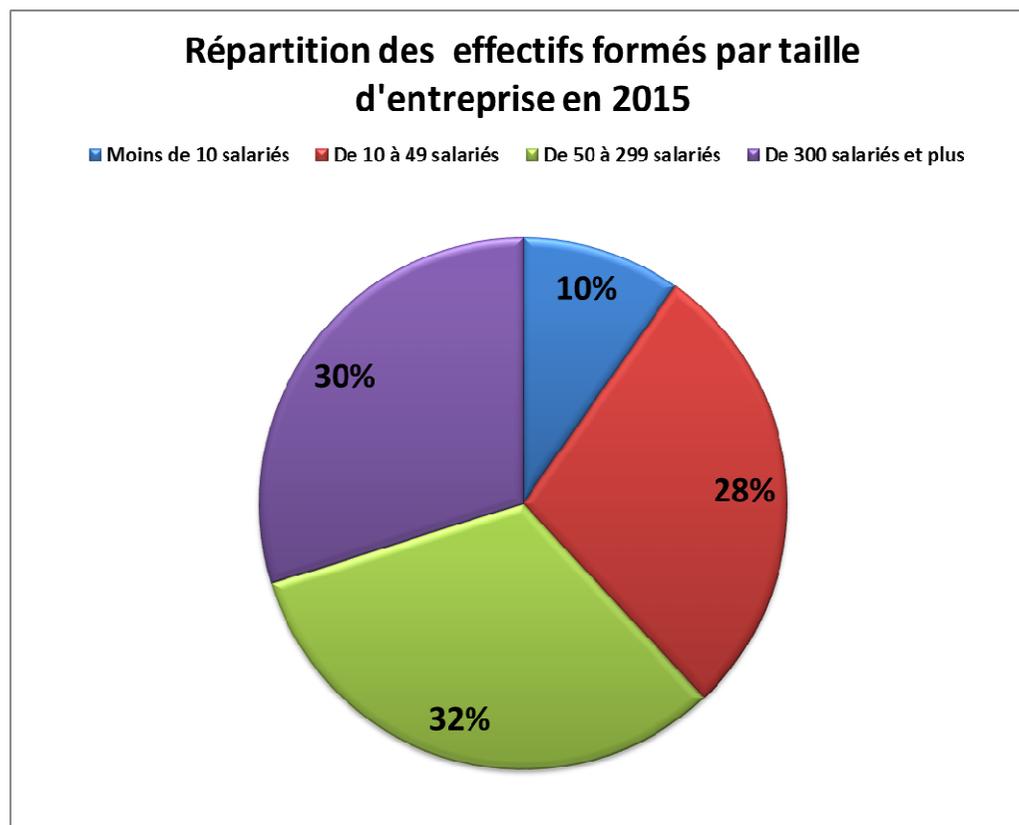
Le secteur des industries techniques a vu en 2015, 1.450 stagiaires « permanents » (contre 1.954 en 2013), partir en formation sur les différents dispositifs, soit une baisse de 26%. Ce chiffre doit être pris en considération du nombre moins important d'entreprises cotisantes.

Tableau 28 : effectifs formés en 2015 par type de dispositif :



Source : Afdas

Tableau 29 : Répartition des effectifs formés par taille d'entreprise :



Source : Afdas

Le nombre d'heures total de formation délivré est de 101 904 heures en 2015. En revanche, la durée moyenne des formations est passée de 54 heures en 2013 à 70 heures en 2015.

Tableau 30 : Nombre d'heures totales et durée moyenne de formation par dispositif :

	Nb d'heures	Durée moyenne en heure
Plan de formation (PF)	26 850	24
Compte personnel de formation (CPF)	1 612	95
Période de Professionnalisation (PP)	7 752	40
Contrat de professionnalisation (CP)	53 449	575
Congé Individuel de Formation (CIF)	11 473	883
Bilan de Compétences (BC)	480	24
Validation des Acquis d'expérience (VAE)	73	15
Tuteur	215	18
POE individuelle	0	0
Total	101 904	70

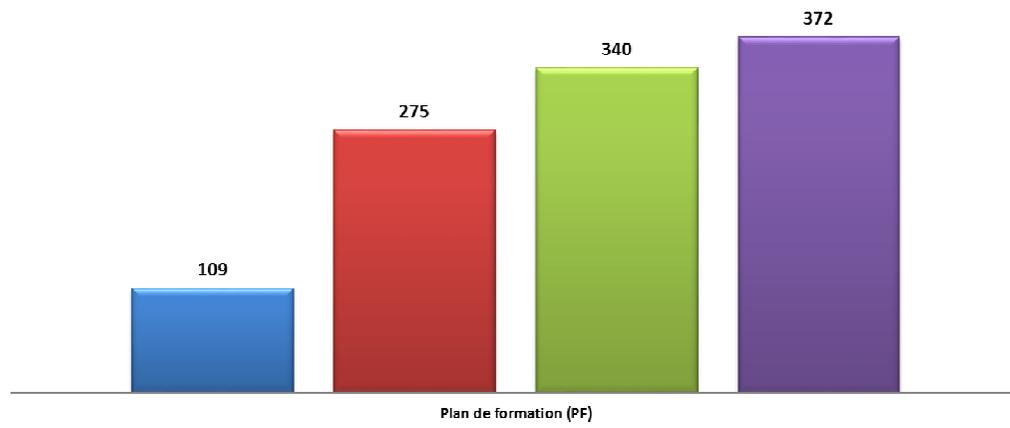
Source : Afdas

54% des stagiaires de la formation professionnelle ont moins de 40 ans. Ce point est conforme à la répartition des salariés par âge dans le secteur étudié et bénéficie à 73 % des hommes.

On constate que le taux d'accès à la formation est plus important dans les entreprises de 300 salariés et plus en particulier concernant le plan de formation. Mais ce n'est pas le cas du contrat de professionnalisation, dont les bénéficiaires proviennent des entreprises de 10 à 49 salariés.

Répartition des bénéficiaires par taille d'entreprise en 2015 (1/2)

■ Moins de 10 salariés ■ De 10 à 49 salariés ■ De 50 à 299 salariés ■ De 300 salariés et plus



Répartition des bénéficiaires par taille d'entreprise en 2015 (2/2)

■ Moins de 10 salariés ■ De 10 à 49 salariés ■ De 50 à 299 salariés ■ De 300 salariés et plus

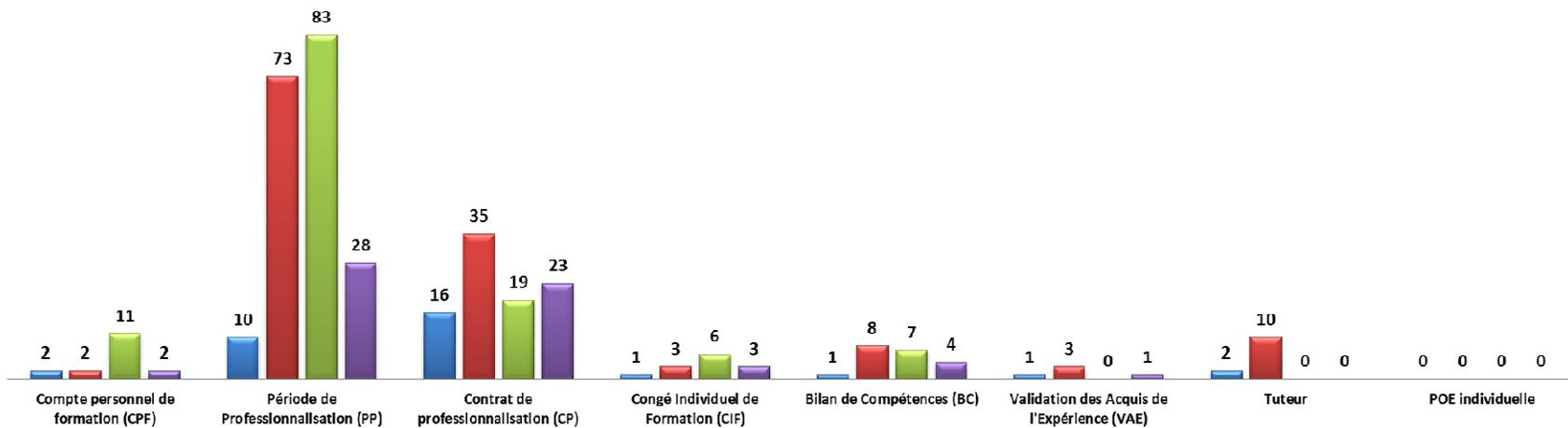


Tableau 31 : bénéficiaire de formation par tranche d'âge en 2015 :

	- de 25 ans	de 25 à 29 ans	de 30 à 39 ans	de 40 à 49 ans	50 ans et +	Total
Nb de stagiaires 2015	114	190	478	429	239	1 450

Source : Afdas

Près de 73% des bénéficiaires de formation sont des hommes. Pour mémoire, rappelons que les hommes parmi les salariés permanents représentent près des deux tiers des effectifs.

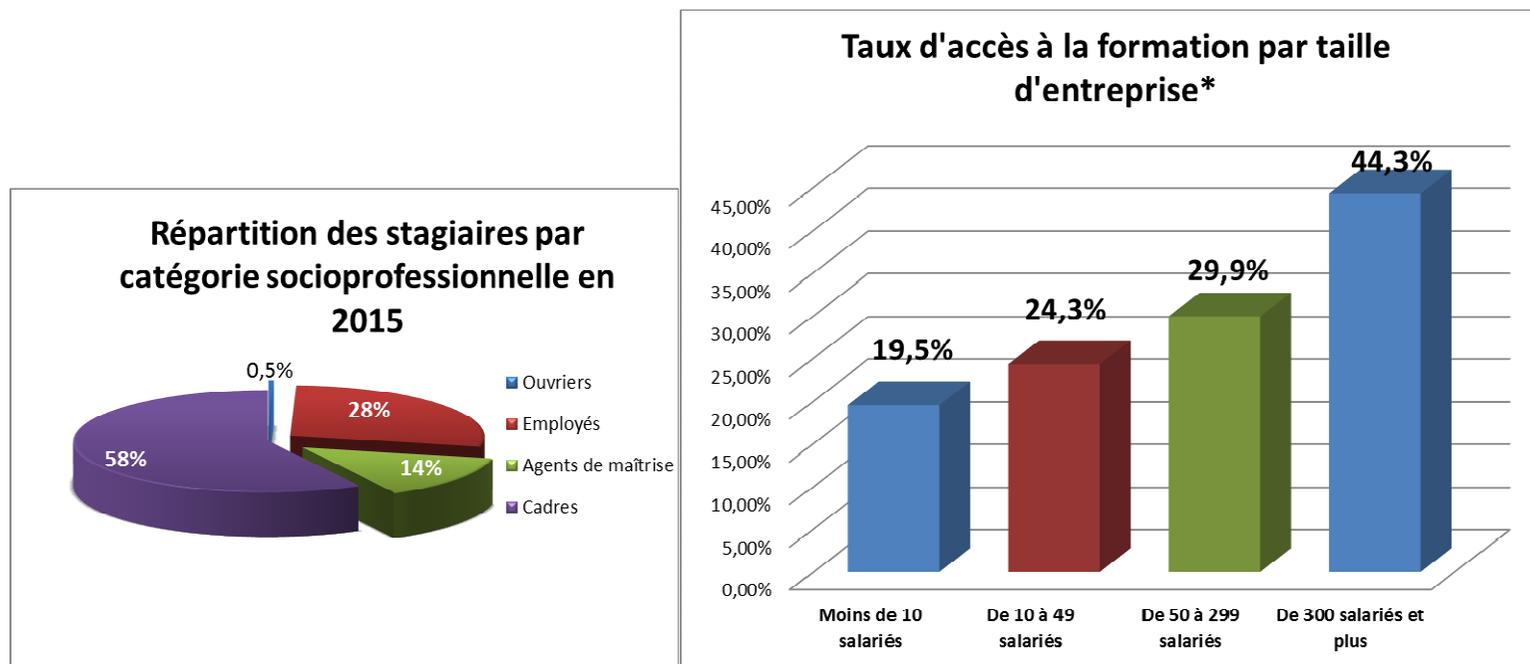
Tableau 32 : répartition par sexe des bénéficiaires de formation en 2015 :

	Hommes	Femmes	Total	% hommes	% femmes
Nb de stagiaires 2015	1 052	398	1 450	73%	27%

Source : Afdas

Les cadres représentent 54% des bénéficiaires de formation alors qu'ils représentent environ 40% des effectifs.

Tableau 33 : répartition par catégorie professionnel des bénéficiaires de formation en 2015 (hors contrat de professionnalisation) :



Source : Afdas

D'une manière générale, il est intéressant de constater que le nombre de stagiaires de la formation professionnelle correspond, en 2015, à 29% des effectifs du secteur (contre 32% en 2013 et 53 % en 2011). L'accès à la formation, est comme les années précédentes, plus important dans les entreprises de plus de 50 salariés, avec un taux d'accès proche de 45% pour les entreprises de 300 salariés et plus. A ce titre, la formation apparait comme un indicateur d'un contexte difficile avec la disparition d'entreprises et une diminution d'emploi, notamment les plus fragiles.

B°) Répartition des bénéficiaires par thèmes de formation :

1°) Les formations spécifiques à l'audiovisuel et au cinéma :

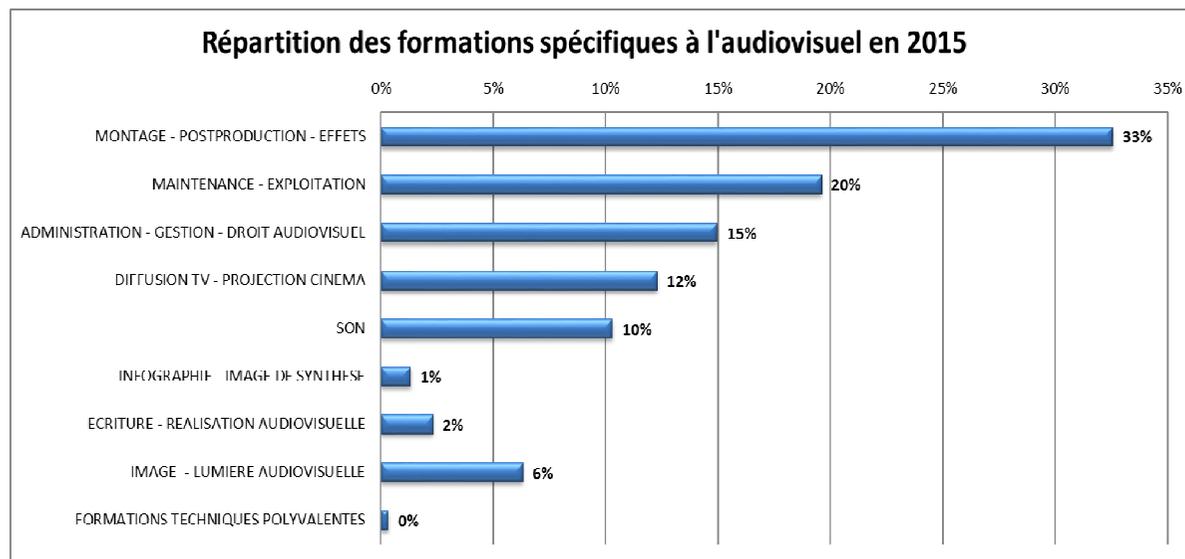
Les formations spécifiques à l'audiovisuel et au cinéma représentent 26% des bénéficiaires de la formation répartis comme indiquées dans les tableaux ci-dessous.

Thèmes de formation	Nombre de stagiaires
MONTAGE - POSTPRODUCTION - EFFETS	98
MAINTENANCE - EXPLOITATION	59
ADMINISTRATION - GESTION - DROIT AUDIOVISUEL	45
DIFFUSION TV - PROJECTION CINEMA	37
SON	31
INFOGRAPHIE - IMAGE DE SYNTHESE	4
ECRITURE - REALISATION AUDIOVISUELLE	7
IMAGE - LUMIERE AUDIOVISUELLE	19
FORMATIONS TECHNIQUES POLYVALENTES	1
Total général	301

Domaines de formations	Nombre de stagiaires
SECURITE - SECOURISME	247
LANGUES	166
EFFICACITE PROFESSIONNELLE	26
INFORMATIQUE	102
COMMERCE - VENTE	34
QUALITE	1
COMPTABILITE - FINANCES	34
DIRECTION D'ENTREPRISE	139
CONCEPTION REALISATION MEDIAS NUMERIQUES	24
BUREAUTIQUE	19
MANUTENTION - CACES	20
BILAN DE COMPETENCES	21
TRANSPORT - PERMIS DE CONDUIRE	11
INFORMATION - DOCUMENTATION	2
RESSOURCES HUMAINES	111
PAO	17
TECHNIQUES PUBLICITAIRES	60
MARKETING	4
DROIT - FISCALITE	3
CAO - DAO	8
TECHNIQUES DU SPECTACLE	15
ADMINISTRATION CULTURELLE	11
PAIE	38
AUTRES	36
Total général	1 149

Les contenus techniques sont majoritaires, ce qui n'est guère surprenant dans ce secteur. Les formations relatives au montage – postproduction - effets représentent à eux seuls près de 30% du volume de formation.

Schéma 22 : répartition des formations audiovisuelles et cinéma par thèmes :



Source : Afdas

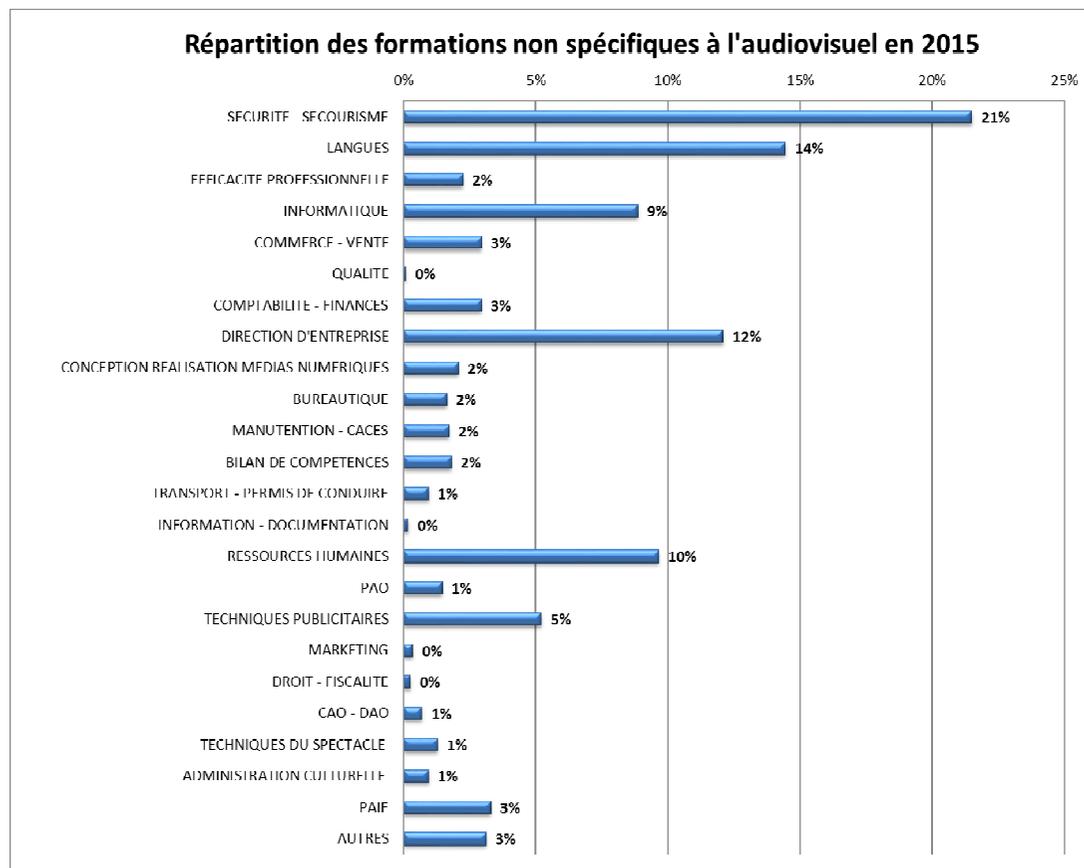
2°) Les formations généralistes :

Le volume des formations généralistes représente en 2015, 1.149 bénéficiaires de ces actions de formation (soit 280 de moins qu'en 2013).

Les formations sont principalement orientées vers les domaines liés aux ressources humaines, direction d'entreprises ou informatique ainsi qu'à l'apprentissage des langues (45%). Les formations à la sécurité sont également très présentes avec 21,5% du volume.

Schéma 23 : Répartition des formations généralistes :

Source : Afdas.



Synthèse Générale :

Au terme de cette étude, nous pouvons retenir les caractéristiques suivantes pour le secteur des entreprises techniques de l'audiovisuel et de cinéma :

- **Un chiffre d'affaire de 1,1 milliards d'euros en hausse de 3% par rapport à 2014**
 - **Le secteur est composé d'environ 688 entreprises, près des 2 tiers d'entre elles sont des SARL**
 - **81% des entreprises ont moins de 10 salariés permanents**
 - **Le secteur dénombre environ 5 562 salariés permanents (-6% par rapport à 2014 sur un périmètre constant)**
 - **2/3 des permanents sont des hommes et 60% ont moins de 40 ans**
 - **15 204 intermittents ont été salariés par les entreprises du périmètre (-6% par rapport à 2014), 72% sont des hommes et 58% ont moins de 40 ans mais les séniors passent de 18% en 2013 à 21% en 2015.**
 - **Les entreprises ont distribué 300 millions d'euros de masse salariale, 58% de cette masse a servi à rémunérer les permanents, 42 % les intermittents (artistes du doublage compris)**
 - **Les entreprises du secteur ont envoyé environ 29% des effectifs permanents en formation en 2015**
-

Remerciements

La Ficam tient à remercier les personnes ayant prêté leur concours à la rédaction du rapport de branche :

Pour Audiens, M. Patrick Bezier, Directeur Général, M. Philippe Degardin, Responsable du pilotage et des statistiques et Mme Carole Perraut, Chargée de projet, qui a été particulièrement sollicitée et disponible.

Pour l'AFDAS, M. Thierry Teboul, Directeur Général, M. Kris Ludhor, Directeur du développement, et Elise Plissonneau, Pôle Observatoire des métiers pour la qualité de leur travail statistique.

Table des matières

Les numéros renvoient aux pages

LIVRE I : ENTREPRISES TECHNIQUES AU SERVICE DE LA CREATION ET DE L'EVENEMENT SECTEUR DE L'AUDIOVISUEL ET DU CINEMA 4

I°) L'économie des industries techniques :	10
A°) Chiffre d'Affaires et évolution	11
B°) Les exportations des industries techniques	18
C°) Les investissements des industries techniques	23
II°) Nombre et taille des entreprises :	32
A°) Structure juridique des entreprises	32
B°) Taille des entreprises	34
III°) Effectifs et masse salariale des permanents :	36
A°) Effectifs permanents	36
1°) Répartition hommes/ femmes	36
2°) Démographie	39
3°) Mobilité	44
B°) Masses salariales des permanents	45
IV°) Effectifs et masses salariales des salariés intermittents :	47
A°) Effectif des salariés « intermittents » :	47
1°) Répartition hommes femmes	49
2°) Démographie	51
3°) Mobilité des intermittents	55
B°) Masses salariales	55
V°) Equilibre entre salariés permanents et intermittents :	59
A°) Effectifs :	59
B°) Masses salariales :	59
VI°) panorama de la formation professionnelle :	61
A°) Les bénéficiaires de formation :	61
B°) Répartition des bénéficiaires par thèmes de formation :	68
1°) Les formations spécifiques à l'audiovisuel et au cinéma :	68
2°) Les formations généralistes :	69
Synthèse Générale :	71